

0 0 4
Septembre
2008

LES NOUVELLES
CONFÉDÉRATION
ORNITHOLOGIQUE
MONDIALE



CODITECH



Vogelringen

Bagues d'Oiseaux

Bird Bands

Coditech bvba

Industriestraat 7

8211 Aartrijke

Belgium

Tel. (32)(0)50 21 28 17

Fax (32)(0)50 21 66 06

Carl Vander Stichele
Petra Seye

www.coditech.be
info@coditech.be

SALUTATIONS DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



Messieurs les délégués COM,
Messieurs les Présidents,
Chers amis,

Plusieurs fois au cours de ces derniers mois, j'ai relu les textes de nos statuts et règlements, les règlements des juges, des manifestations internationales et plusieurs fois j'ai réfléchi sur le rôle moral du Président COM dans ces affaires : un rôle pas seulement statutaire, mais aussi avec la conscience d'exercer un mandat en exhortant toujours au dialogue pour la résolution des problèmes, en favorisant la confrontation des idées, loyale et franche, avec un respect réciproque des pensées des autres.

J'ai expérimenté l'importance de la convivialité, que nous réclamons toutes les valeurs et les symboles de nos différentes cultures ornithologiques.

Notre peuple est un peuple généreux et respectueux des règles de l'environnement, de la protection ornithologique et culturelle. Il est remarquable que dans beaucoup de nos pays, nos membres éleveurs sont décriés par les « défenseurs d'animaux », qui chaque année, gagnent en importance et espace médiatique.

Aussi sur ce sujet, il y a beaucoup à faire. Mon objectif est de faire grandir la confiance dans les institutions, de stimuler le bon fonctionnement, d'assurer le respect des règles (dont nous sommes imprégnés) en favorisant le sentiment d'appartenance à la COM, laquelle bénéficie du pluralisme des fédérations affiliées.

Ce serait dommage s'il n'en était pas ainsi. Mais qu'il soit bien clair que la C.O.M est un instru-



PRÉSIDENT GÉNÉRAL
Salvatore CIRMI

ment, pas la solution! . On doit rattacher la C.O.M aux personnes, aux éleveurs, aux problèmes de nos membres, ne pas être une entité abstraite, mais une réalité vivante et active.

Pour assurer et gérer plus de stabilité aux directives et à tous les organes, nous avons prévu une réforme générale des règles, avec des garanties claires. Ainsi, et comme d'habitude -un sujet appelle un autre- donner des garanties sur le bon fonctionnement de l'administration, proposer des délégués intéressés au changement, et non frileux, exiger un service des juges efficient et compétent, défendre l'autonomie et l'indépendance des organisations reconnues, dans le respect des règles COM: ces sont les garanties avec lesquelles, tous ensemble, nous devons affronter et résoudre nos problèmes.

Nous avons des problèmes que seront résolus rapidement, puis oubliés sine die. C'est seulement lors des Championnats du Monde et pas toutes les années, que nous réussissons de diminuer la distance - énorme- entre l'hémisphère Nord et le Sud. Mais les inégalités institutionnelles restent encore colossales et devront être annulées. On ne peut pas accepter l'idée d'avoir une partie de la C.O.M. active et l'autre passive, sans idées et sans volonté de réalisations. Nous sommes tous dans le même bateau et nous devons contribuer, chacun selon sa capacité et sa disponibilité, pour faire progresser la C.O.M. et la porter en avant. C'est inacceptable que quelques membres dévoués, à qui je rends mon hommage, fassent aussi le travail qui appartient à d'autres. Dans une



véritable famille, les choses ne fonctionnent pas comme cela.

Ainsi, dans l'actuelle conjoncture Mondiale, nous ne devons pas cacher la nécessité de solidarité entre les associations européennes. C'est seulement avec de nouvelles politiques que l'on pourra renforcer les Pays et fédérations qui - aujourd'hui - sont plus faibles. Nous devons, avec des actions concrètes et pas seulement des paroles ou de bonnes intentions, aider les Nations qui sont restées dehors, pour les porter à la place qu'elles méritent. Ces Pays doivent être considérés, par nous tous, comme une ressource et pas un problème. Mais pour ce faire, la solidarité, le soutien, l'union doivent être des obligations. Il n'y a pas de bon sens dans une Confédération Mondiale à deux vitesses.

Le potentiel de la C.O.M. est encore très grand, mais plus que jamais, il faut un nouvel élan pour créer plus de stabilité et d'uniformité ornithologique même dans la Communauté Européenne. Je donne un exemple très simple: Cette dernière année nous avons été envahis par de nouvelles races de canaris, et pour beaucoup d'entre elles, reconnues, et pas seulement à mon avis, sans raisons apparemment valides. Chacun a cherché à rendre plus attractif, son propre projet. Nous ne pouvons pas continuer comme cela, alors même que nous sommes actuellement privés de rencontres, débats et de confrontations d'idées et de réponses aux problèmes- réels- de nos éleveurs. Nous avons perdu comme responsables de la C.O.M., doucement, le contact avec notre base: voilà la vérité. Nous devons faire un effort pour être plus concrets, et pour travailler dans des intérêts communs. Plus que l'apparence, l'important c'est la réalisation, la concrétisation, la réalité des choses ; et dans la C.O.M., au début du millénaire, il y a beaucoup à faire, beaucoup à interve-

nir. Nous n'avons pas besoin d'un autre Nostradamus pour prévoir, après «l'hurricane aviaire», que rien ne sera jamais comme avant.

Ces réflexions, que je vous transmets, sont l'inspiration et le fil conducteur de ma pensée de président, des initiatives et des positions que j'ai débattues avec le Comité C.O.M. - O.M.J., et que je veux vous proposer, prochainement, dûment officialisées, avec l'esprit et l'orgueil d'être éleveur membre de la C.O.M.

Dans les rencontres que j'ai eues avec beaucoup d'entre vous, j'ai trouvé plusieurs motifs d'intérêt et de fierté sur le progrès de notre institution. J'ai initié ce parcours de connaissance directe, avec un projet précis, comme un président qui se tourne vers un autre président, qui connaît les doutes, les finalités, les risques et les problèmes que doivent être recensés. Ensemble nous pouvons le faire.

Je serai prêt à vous recevoir dans ma Ville de Piacenza, maintenant aussi siège de la C.O.M. , pour le 57° Championnat Mondial, qui grâce à votre nécessaire participation sera -j'en suis sûr- un autre important moment de l'ornithologie mondiale. Tel sont les sentiments et les réflexions de mon âme, quand notre rencontre s'approche.

J'ai confiance en vous qui me lisez.

Je vous attends, nous vous attendons, tous, avec les bras ouverts.

Salvatore Cirmi



Le Comité Directeur de la C.O.M.

Rolf HOFFMANN - Christian LEMÉE - Bernardino YEVES - Annie VAN ROELEN - Paulo MAIA - Carlos RAMÔA - Salvatore CIRMI

COMITE DIRECTEUR DE LA C.O.M. (C.O.M. Board of Directors)



PRÉSIDENT GÉNÉRAL (President)

Salvatore CIRMI

Via G. Taverna, 54 I – 29100 PIACENZA - **Italie**
Tél. : 00-39.0523. 337868 / 00-39.0523. 59 34 03
Fax : 00-39.0523. 57 16 13 / 00-39.023.329.326
E-mail: s.cirmi@alice.it - foi@foi.it



PRÉSIDENT GÉNÉRAL ADJOINT (Assistant-President)

Bernardino YEVES VALERO

Urb. Majadaverde, 21
E - 03110 MUCHAMIEL - ALICANTE - **Espagne**
Tél. : 00-34. 965. 95 39 98 / Fax : 00-34. 965. 95 39 98
E-mail: b.yeves@ conf.org



VICE-PRÉSIDENT (Vice-President)

Rolf HOFFMANN

Via San Salvatore, 7
CH - 6902 LUGANO – PARADISO - **Suisse**
Tél.: 00-41. 91. 994 33 18 / Fax : 00-41. 91. 994 37 89
E-mail: 80747@ticino.com



VICE-PRÉSIDENT (Vice-President)

Paulo MILHEIRO MAIA

Rua Augusto Simões, 1117
P – 4470-147 MAIA - **Portugal**
Tél.: 00-351.22.60.62.074 / Fax : 00-351.22.60.62.074
Portable : 00-351.91.75.02.755
E-mail: pmilheiromaia@sapo.pt



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (General Secretary)

Annie VAN ROELEN - JANSSEN

Berg van Leningstraat, 10/9
B – 3300 TIENEN - **Belgique**
Tél.: 00-32.16. 81 32 95 / Fax : 00-32. 16. 81 32 95
E-mail: fc313592@skynet.de / anavanjans4@hotmail.com



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT (Assistant Secretary)

Carlos Fernando RAMÔA

Rua da Vila Velha, 45
P – 4490-555 PÓVOA DE VARZIM - **Portugal**
Tél. 00-351.96.90.11.071 / Fax : 351.25.26.18.483
E-mail : vilardemouros@hotmail.com



TRÉSORIER GÉNÉRAL (Treasurer)

Christian LEMEE

Château de la Louinière
F – 44119 Treillières - **France**
Tél. : 00-33.2.51.77.04.01 / Fax : 00-33.2.51.77.04.01
Portable : 00-33.608.5826.18E-mail: christian.lemee@wanadoo.fr

COMITE EXECUTIF O.M.J. - C.O.M.



PRÉSIDENT

President

Pierre GROUX

967 - 10, route de Janas
F - 83500 LA SEYNE SUR MER - **France**
Tél. : 00-33. 494. 74 82 51
Fax : 00-33. 494. 74 82 51



VICE-PRÉSIDENT, responsable des sections "faune européenne" (G), et "hybrides" (H).
Vice-President, member responsible for the "European Birds" (G) and "Hybrids" (H) sections

Gino CORTESE

Piazza Scuole Pie, 7
I - 00044 FRASCATI - ROMA - **Italie**
Tél.: 00-39. 06. 94 20 108 / 97.60.85.66
Fax : 0039 - 06.45.47.26.32



SECRÉTAIRE, responsable sections "exotiques" (F, O et P)

Secretary and member responsible for the "Exotic birds" sections (F, O and P)

Alessandro PAPARELLA

Via Torquato Tasso, 5
I - 84092 BELLIZZI (SA) - **Italie**
Tél. : 00-39. 0828. 35 59 92 / Fax : 00-39. 0828. 35 59 92
E-mail : parella@interfree.it



Membre responsable "canaris de chant", sections (A-B-C).

Member responsible for "Song Canaries" sections (A, B and C).

Maurice LEVEL

57, Rue du Maréchal des Bouffers
F - 60380 SONGEONS - **France**
Tél.: 00-33. 3.44.82.97.58 / Fax : 00-33. 3.44.82.98.58
E-mail : mt.level@wanadoo.fr



Membre, responsable section "canaris de couleur" (D)

Member responsible for "Colour Canaries" section (D)

Roberto ROSSI

Via Nicolò Tommaseo, 270
I - 47023 CESENA - **Italie**
Tél. : 00-39. 0547. 333. 506 / Fax : 00-39. 0547. 333. 506
E-mail : robertorossicesena@libero.it



Membre, responsable "canaris de posture", section E

Member responsible for "Posture Canaries" section (E)

Ernesto GRACIA

14, Lime Tree Lodge
Montagu Gardens - Gibraltar-**Grande Bretagne**
Tél. : 00-350.200.720.23 / Fax : 350.200.720.23
E-mail : egracia@gibtelecom.net



Membre responsable sections P. Ondulées (I) et Psittacidés (J-K-L-M-N)

Member responsible for Budgerigar (I) and Psittacines (J-K-L-M-N) sections

Jean Pierre ROTZETTER

Restaurant Blümlisalp
CH - 1715 ALTERSWIL - **Suisse**
Tél. : 00-41. 26. 494 11 94 / Fax : 00-41. 26. 494 15 33
E-mail : j.p.rotzetter@bluewin.ch

REMARQUE IMPORTANTE

Suite aux nouvelles nominations, il a été décidé que désormais le poste de Vice-Président et de Secrétaire de l' O.M.J. ne pouvait plus être lié à une section particulière et que le Vice-Président et le Secrétaire serait dorénavant élu parmi les membres du C.E.-O.M.J. pour une durée de trois (3) ans.

Lors du Mondial 2008 à Bad Salzuflen, Monsieur G. CORTESE a été élu à l'unanimité Vice-Président O.M.J.. Son mandat viendra à échéance en l'an 2011.

Lors du Congrès 2007 à Montilla (Espagne), Monsieur A. PAPARELLA a été élu à l'unanimité Secrétaire M.J.. Son mandat viendra à échéance en l'an 2010.



H.S. - Hémisphère Sud (Southern Hem.)



PRÉSIDENT (PRESIDENT) COM-HS

Luiz Fernando F. BERALDI

Rua Lea Duarte Jardim, 192
BR – CEP 27515 – 020 RESENDE RJ - **Brésil**
Tel.: 00-55. 24. 354 25 45
Fax: 00-55. 24. 354 44 22
E-mail: luiz-fernando.beraldi@br.michelin.co



PRÉSIDENT (PRESIDENT) OMJ-HS

Silvério Francisco GRILLO

Mansilla 3216 PB' B'
1425 Buenos Aires - **Argentine**
Tel.: 00.34634854444
E-mail: bochagrillo@hotmail.com

C.O.M.P.E./C.R.O.

**Commission Ornithologique Mondiale de la Protection des Espèces - C.O.M.P.E.
et Commission de Recherche Ornithologique-C.R.O.
(C.O.M.Ornithological Research Committee)
and (C.O.M. World Ornithological Committee for the Protection of the Species)**



COORDINATEUR (COORDINATOR)

Gaston VAN LIMBERGEN

Putteveld, 29
B - 9200 DENDERMONDE - **Belgique**
Tél.: 00-32. 52. 21 47 33
Fax: 00-32. 52. 21 47 33
E-mail: van.limbergen.g@belgacom.net

La liste complète des membres actifs et correspondants de la C.R.O. par pays-membre est publiée dans l'annexe n°1

(The complete list of all members of C.R.O. is published in Annex n°1)

REMARQUE IMPORTANTE

La création de chacune de ces deux commissions, a fait l'objet d'une proposition introduite par le Comité Directeur de la C.O.M. au Congrès Statutaire. Dans les deux cas, la proposition a été acceptée par les pays-membres. Quant au membre-coordonateur actuel de ces commissions, Mr VAN LIMBERGEN, il a été désigné par le Comité Directeur de la C.O.M. pour une durée de trois ans. Pour autant que de besoin, il est, également, rappelé que ce membre, qui éventuellement peut assister aux réunions du Comité Directeur de la C.O.M., n'y a, seulement, qu'une voix consultative.

SERVICE JURIDIQUE (LEGAL ADVISOR)

RESPONSABLE (RESPONSIBLE)

Gianluca GROPPI

Via Roma, 35 - I - 29100 PIACENZA - **Italie**
Tél. : 00-39-349 06 47 897
Fax : 00-39- 0523 97 51 68
E-mail : studiolegalegroppi@yahoo.it

MEMBRES D'HONNEUR C.O.M.

PRESIDENT D'HONNEUR C.O.M.

JACQUES PHILIPPE

Chaussé Reine Astrid 86, bte 23
B- 1420 BRAINE L'ALLEUD - **Belgique**

MEMBRE D'HONNEUR C.O.M.

W. J. MULDER

Karveel 27
NL – 7429 BK COLMSCHATE - **Pays-Bas**

VICE-PRESIDENT D'HONNEUR C.O.M.

W. DENNLER

Talgut-Zentrum 40
CH – 3063 ITTIGEN - **Suisse**



ELECTIONS AU CONGRÈS DE PIACENZA - ITALIE - 2009

NOTES IMPORTANTES

- Lors du Congrès C.O.M. de Silvi Marina (Italie), le 30 janvier 1999, les nouveaux statuts et le règlement intérieur C.O.M. / O.M.J. sont adoptés à l'unanimité.
- Le Comité Exécutif de l'O.M.J. est composé de sept (7) personnes, à savoir: un Président et six (6) membres de disciplines différentes.
- Il est obligatoire que ces membres, en sus du Président, soient des juges O.M.J. de disciplines différentes (article 11 statuts).
- Un pays-membre ne peut présenter qu'un(e) seul(e) candidat(e) par poste vacante et ce afin d'assurer aux pays-membres la plus large représentativité possible (article 18 règlement interne).

Les renouvellements des mandats des comités se font de la manière suivante:

-Pour le Comité Directeur de la C.O.M.:

- 1^{ère} année, sortants: le Président Général adjoint et le Secrétaire Général (Congrès 2009);
- 2^{ème} année, sortants: le Président Général, un Vice-Président et le Trésorier Général (Congrès 2010)
- 3^{ème} année, sortants: ; un Vice-Président et le Secrétaire Général adjoint (Congrès 2011), etc.

-Pour le Comité Exécutif de l'O.M.J.:

- 1^{ère} année, sortants: les trois membres des sections canaris de chant (A,B,C), canaris de couleur (D) et exotiques (F, y compris O+P) (Congrès 2009)
- 2^{ème} année, sortants: le Président (Congrès 2010)
- 3^{ème} année, sortant : les trois membres des sections canaris de posture (E), oiseaux de la faune européenne (G) + hybrides (H) et becs crochus I-N (Congrès 2011); etc.

REMARQUE IMPORTANTE

Le Comité Directeur de la C.O.M. et le Comité Exécutif de l'O.M.J., réunis à Alicante le 28 août 1999, ont décidé qu'une même personne ne pouvait cumuler les fonctions de membre du C.D.-C.O.M. ou C.E.-O.M.J. et de Président d'une C.O.M.-nationale et/ou de Président d'une Commission Technique nationale.

Cette règle (approuvée par le Congrès Statutaire à Alicante le 29 janvier 2000), destinée à éviter tout problème dans les relations entre la C.O.M. et les pays-membres, est mise en application pour les élections ou renouvellement de membres, à compter du congrès C.O.M. - O.M.J. de janvier 2000.



La Commission de Contrôle au Travail

Elections pour le Comité Directeur C.O.M. (Elections for the C.O.M. Management Committee)

Sont sortant (ending term):

Président-Général adjoint (Assistant President)

- **Bernardino YEVES VALERO**, Espagne (Spain), rééligible (rééligible)

Secrétaire Général (Secretary)

- **Ana VAN ROELEN-Janssen**, Belgique (Belgium), rééligible (rééligible)

Et son candidats (and are candidates),

Pour le poste de Président-adjoint (for the post of Assistant-President)

- **Bernardino YEVES VALERO**, Espagne (Spain), rééligible (rééligible)
- **Crtomir ZAKRAJSEK**, Slovénie (Slovenia)

Pour le poste de Secrétaire-Général (for the post of Secretary)

- **Ana VAN-ROELEN-Janssen**, Belgique (Belgium), rééligible (reeligible)
- **François VUILLAUME**, Suisse, (Switzerland)

Elections pour le Comité Exécutif O.M.J. (Elections for the O.M.J Executive Committee)

Sont sortant (ending term), et son candidats (and are candidates)

Pour le poste de Membre responsable «canaris de chant», sections A-B-C
(for the post of Member responsible for «Song Canaries» sections A, B and C)

- **Maurice LEVEL**, France, rééligible (reeligible)

Pour le poste de Membre responsable «exotiques», sections F, O et P
(for the post of Member responsible for the «Exotic birds» sections F, O and P)

- **Alessandro PAPARELLA**, Italie (Italy), rééligible (reeligible)

Pour le poste de Membre, responsable «canaris de couleur» section D)
(for the post of Member responsible for «Colour Canaries» section D)

- **Roberto ROSSI**, Italie (Italy), rééligible (reeligible)

Les curricula vitae des nouveaux candidats se trouvent en annexe n° 3.

LES DÉTAILS DE LA C.O.M.,

(The C.O.M. details)

COMPTE C.O.M. (C.O.M. Bank account)

Banque (Bank): CRÉDIT - MUTUEL (France)

ADRESSE (Address): 45 Avenue du Marechal Foch BP 52, 44503 LA BAULE CEDEX (France)

N° 00010753201, BIC: CMCIFR2A, IBAN: FR76 1574 9360 0900 0107 5320 125

La C.O.M. est enregistrée sous le numéro V.413.416 auprès de la Chambre de Commerce de La Haye, Pays-Bas.
(The C.O.M. is registered under number V.413.416 of the The Hague Chamber of Commerce, The Netherlands)



RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA C.O.M. AVEC LES PAYS MEMBRES DE LA MEDITERRANÉE



MALTE



CHIPRE



GRÈCE



ISRAEL



TURQUIE

Malte 17 et 18 mai, 2008

Personnes présents :

Pour le CD COM

Salvatore Cirmi, Président Général
Bernardino Yeves Valero, Président Général Adjoint
Rolf Hofmann, Vice-président
Paulo Milheiro Maia, Vice-président
Ana Van Roelen-Janssen, Secrétaire Général
Christian Lemée, Trésorier Général
Carlos Ramôa, Secrétaire Général Adjoint

Délégués des pays-membres

Mr. Joseph Barbara, délégué de Malte
Mr. Avi Alberto Rubens, délégué de Israel
Mr. Murat Yordamoglu, délégué de Turquie

A 15.30, dans une salle de l'hôtel TOPAZE a Bugibba, Malte, le Président général de la COM Salvatore Cirmi ouvre la séance, avec quelques mots de bienvenue a tous les délégués, en remerciant leur

présence dans la réunion.

En suite le Président Général a demandé au Président Général adjoint Bernardino Yeves de faire les traductions en anglais, et a expliqué les objectifs principales du CD COM pour la réunion : d'avoir une meilleure connaissance des problèmes des éleveurs et des fédérations des pays de la méditerranée, et trouver si la COM peut contribuer pour la résolution de ces problèmes.

De suite il a donné la parole a Mr Avi Rubens, délégué de Israel, qui a présenté un excellent travail pwp sur la réalité de l'ornithologie en Israel : ses associations, ses éleveurs (environ 1000 personnes, la majorité éleveurs de canaris de posture et couleur), leur principales difficultés etc..

Dans sa communication, Mr Rubens a indiqué comme prioritaire pour son pays une augmentation des contacts avec les membres des comités COM et OMJ, la possibilité d'améliorer les conditions pour participation aux mondiaux COM (diminution de la quantité minimale à 50 oiseaux inscrits pour un



Le CD C.O.M., les dirigeants de C.O.M. Malta et les délégués des pays Méditerranée a Malta



Les membres du CD C.O.M. et les délégués de Turquie et Malta
Murat Yordamoglu - Bernardino Yeves - Joseph Barbara - Rolf Hoffmann

convoyeur), l'organisation de sessions techniques de préparation pour les juges de chaque pays avant l'examen OMJ, et il a déclaré très intéressant la possibilité de organisation d'un « championnat international COM de la Méditerranée ». Il a aussi fait référence a l'absence a ce moment dans Israel de problèmes sur la question de la grippe aviaire ou autre question sanitaire.

En suite le délégué de Malta, Mr. Joseph Barbara, a présenté la réalité ornithologique de son Pays qu'a environs 400 éleveurs. Il a fait référence que Malta est un petit pays mais il est toujours présent dans les championnats du monde COM, malgré les grands coûts de transport des oiseaux et convoyeurs. Il a aussi communiqué qu'aucun problème de grippe aviaire s'est déclarée a Malta.

Mr Barbara a déclaré qu'il est très heureux pour la réalisation de cette réunion a Malta, avec la présence du CD COM et il remercie la présence de tous les participants.

Après, le délégué de COM-Turquie, Mr Murat Yordamoglu a pris la parole et il a fait aussi un petit résumé de l'organisation ornithologique de son pays, qu'a environs 50 associations avec environs 2000 éleveurs associés. Il a appuyé la possibilité d'organisation d'un concours internationale COM dans la zone du méditerranée, et il a demandé une augmentation de la circulation des informations COM avec, si possible, des traductions en anglais.

Il a aussi déclaré son fort appui a la possibilité d'organisation conjointe par la COM et les pays membres, de courses techniques pour juges, au mondial et dans les pays membres intéressés.

Il a remercié le CD COM par la réalisation de cette réunion, qu'a son avis est démonstratif de la préoccupation que le CD COM a sur l'activité des pays membres.

En vue que le prochain mondial sera en Piacenza (Italie), le Président Général a accordé avec les délégués de Turquie et Israël (pays non-UE), la création d'un contact direct entre les autorités vétérinaires de ces pays et ces de la région de Piacenza, pour faciliter les procédures de certification sanitaire pour participation des oiseaux turcs et israéliens au mondial.

Après les interventions des délégués des pays membres, tous les membres du CD COM ont intervenu, en donnant leurs opinions et suggestions.

Le Président général, Salvatore Cirimi a en suite fait un résumé des interventions et a déclaré que le CD COM irai étudier attentivement tous les propositions. Il a aussi déclaré que la COM est fière de tous ses pays membres et sera toujours disponible pour collaborer avec tous dans la mesure de ces possibilités.

Le Président Général a en suite fait la clôture de la réunion a 18 heures, en remerciant les délégués présents, leurs entités nationales et fédérations, et les membres du CD COM pour leur travail.

Il a fait une référence spécial a la COM-Malta et a son président Joseph Barbara par sa collaboration dans l'organisation de cette réunion et l'accueil des personnes présents.

CANDIDATURES PROCHAINS MONDIAUX

La C.O.M.-Slovaquie, et la C.O.M.-Espagne ont déclaré sa candidature pour l'organisation du « Mondial » pour l'an 2013. Le choix du Comité Directeur pour l'organisation du « Mondial 2013 » et la confirmation de cette candidature sera officiel au Congrès C.O.M. en janvier 2009, à Piacenza, Italie.

La durée du "Mondial" sera limitée d'un maximum de douze (12) jours et se déroulera à partir du troisième jeudi ou vendredi de janvier. L'ouverture au public sera de quatre (4) ou cinq (5) jours, un week-end inclus.

Les pays-membres peuvent indiquer leur candidature pour l'organisation du « Mondial » pour l'an 2014 par lettre adressée au Président Général avant le 30 juin 2009, date limite pour décision sur le « Mondial » de 2014 et information du Congrès de Porto, Portugal.

La C.O.M. Belgique a déjà envoyé sa candidature pour le Mondial 2014.

PROCHAINS MONDIAUX (Future World Shows)

	HÉMISPHERE NORD (NORTHERN HEMISPHERE)	HÉMISPHERE SUD (SOUTHERN HEMISPHERE)
2009	 Italia (Piacenza) www.foi.it	 Brasil
2010	 Portugal (Matosinhos - Porto) www.mundial2010.fonp.pt	 Chile
2011	 France	 Uruguay
2012	 Slovenie	à designer (to be designated)



57ième CHAMPIONNAT DU MONDE



HÉMISPHERE NORD PIACENZA (ITALIE), CHAMPIONNAT 2009

Nous reprenons, ci-dessous, le programme de ce prochain «57ième Mondial» à Piacenza, qui se déroulera du 16 au 26 janvier 2009 au Quartiere Fieristico di Piacenza-Expo, Località Le Mos, SS10, Piacenza, Italie.

- vendredi 16 janvier:** enlogement des oiseaux étrangers
- samedi 17 janvier:** enlogement des oiseaux italiens et arrivée des juges
18.30 heures: Congrès O.M.J. y compris la répartition des juges pour le Mondial
- dimanche 18 janvier:** jugements
- lundi 19 janvier:** jugements
- mardi 20 janvier:** jugements
- mercredi 21 janvier:** à disposition de l'organisation
- jeudi 22 janvier:** inauguration officielle
16.00 heures: ouverture au public de 16.00 heures à 18.00 heures
- vendredi 23 janvier:** ouverture au public de 9.00 heures à 18.00 heures
- samedi 24 janvier:** ouverture au public de 9.00 heures à 18.00 heures
10.00 heures: congrès C.O.M.
21.00 heures: cérémonie de la remise des prix et remise du drapeau aux organisateurs du Mondial 2010 à Matosinhos (Portugal)
- dimanche 25 janvier:** ouverture au public de 10.00 heures à 16.00 heures
16.30 heures: clôture de l'exposition
17.00 heures: délogement des oiseaux Italiens
- lundi 26 janvier:** délogement des oiseaux étrangers.

Secrétariat Général du Comité Organisateur
c/o Mr. Raul Berto
Via Caorsana 94 Loc. Le Mose - 29100 Piacenza (Italy)
tel. +39 0523593403 - fax +39 0523571613 - email: foi@foi.it
Website mondial: www.foi.it



ATTENTION

Tous les bulletins d'inscription doivent être centralisés et envoyés par les C.O.M. ou entités nationales (pays étrangers). Ils doivent être dûment complétés en lettres majuscules ou de préférence dactylographiés.

Aucun bulletin séparé ne sera accepté. Le(s) numéro(s) de stam de l'éleveur doit(vent), obligatoirement, figurer sur le bulletin d'inscription. Nous attirons spécialement l'attention des exposants et des secrétaires nationaux sur cette obligation, car il est rappelé que l'absence de ce (de ces) numéro(s) provoque régulièrement des disqualifications d'oiseaux médaillés, ce qui est très regrettable.

Les bulletins d'inscription (formulaire C.O.M.) doivent être envoyés, par pli recommandé ou par une société de transport express de courrier, à l'adresse suivante :

Secrétariat Général du Comité Organisateur
c/o Mr. Raul Berto
Via Via Caorsana 94 Loc. Le Mose -
29100 Piacenza (Italy)
tel. +39 0523593403 - fax +39
0523571613 - email: foi@foi.it
Website mondial: www.foi.it

Les bulletins d'inscription devront être en sa possession **pour le 15 décembre 2008 au plus tard.**

Les organisateurs insistent pour que cette date soit scrupuleusement respectée ceci pour des raisons évidentes d'enregistrement dans l'ordinateur (PC). Une confirmation de réception sera envoyée aux pays-membres concernés.

Le paiement des inscriptions devra être effectué **pour cette même date** également. Tous les frais sont à charges du pays donneur d'ordre.

Les membres des C.D.-C.O.M., C.E.-O.M.J., C.O.M.P.E./C.R.O. le Président C.O.M.-H.S.

CLASS HOTEL PIACENZA FIERE
 Strada Caorsana 127/d - Loc. Le Mose
 I - 29100 PIACENZA -Italie
 Tél.: (00-39) 60 60 91 / Fax : (00-39) 59 00 91
 e-mail :
 www.

Des instructions particulières détaillées (certificat vétérinaire, attestation CITES, formalités de douane, contrôle vétérinaire, etc.) seront jointes aux bulletins d'inscription qui seront envoyés aux pays-membres, en 5 différentes langues (français, anglais, espagnol, allemand et italien), pour le 30 octobre 2008 au plus tard. **Il est rappelé que les droits d'inscription sont dus pour les oiseaux inscrits au Championnat du Monde, PRESENTS OU NON.**

Tous les oiseaux doivent parvenir ensemble à l'enlogement. Les oiseaux devront être enlogés uniquement par le(les) convoyeur(s) officiel(s) de chaque pays. Celui(ceux)-ci s'occupera(ont) également du délogement. Les formalités de retour des oiseaux (réimportation) incombent aux C.O.M. ou entités nationales suivant leurs propres législations.

• Droit d'inscription en euro par oiseau	€ 8,00 + € 1,00 (assurance).
• Prix du catalogue (palmarès) en euro, obligatoire pour les exposants:	€ 12,00
• Prix de la cerémonie de gala. (par personne)	€ 55,00

Les juges devront arriver à Piacenza-Expo et obligatoirement être présents au Congrès O.M.J. qui se tiendra le samedi 17 janvier 2009 à 18.30heures.

Lors de cette réunion seront constitués les différents collèges et seront données les directives quant au déroulement des jugements. Le lieu de la réunion sera mentionné dans la lettre-invitation à juger qui sera envoyée aux juges par le Secrétaire O.M.J.. *Les juges auront, pour éviter toutes difficultés dans le remboursement de leurs frais de transport, à se conformer STRICTEMENT aux instructions reprises dans cette lettre d'invitation à juger.*

REPARTITION DES JUGES O.M.J. POUR LES

Les convoyeurs seront logés à:

STADIO HOTEL
 Strada Val Nure, 20
 I - 29100 PIACENZA - Italie
 Tél.: (00-39) 523 36 00 20
 Fax: (00-39) 523 36 00 30
 e-mail :
 www.

Les JUGES ITALIENS seront logés à :

HOTEL CITY
 Via Cavalieri, 3 - Via Emilia Parmense, 54
 I - 29100 PIACENZA - Italie
 Tél.: (00-39) 523 57 97 52 / 57 9752
 Fax : (00-39) 523 57 97 84
 e-mail : info@hotelcitypc.it
 www.hotelcitypc.it

Les JUGES ETRANGERS seront logés à:

EUROHOTEL
 Via C. Colombo, 29/b
 I - 29100 PIACENZA - Italie
 Tél.: (00-39) 523 60 60 11
 Fax : (00-39) 523 60 60 13
 e-mail : info@eurohotelpiacenza.com
 Web site: http://www.eurohotelpiacenza.com



LA COMMISSION DE CONTROLE MONDIAL PIACENZA 2009

Salvatore Cirimi
Pierre Groux

PARTIE ADMINISTRATIVE		PARTIE TECHNIQUE	
	Bernardino Yeves		Maurice Level
	Rolf Hofmann		Roberto Rossi
	Paulo Maia		Ernesto Gracia
	Anna Van Roelen		Alessandro Paparella
	Carlos Ramôa		Gino Cortese
	Christian Lemée		Jean Pierre Rotzetter
	Gaston Van Linbergen		

PROCHAINS MONDIAUX HEMISPHERE NORD

Les nouvelles dispositions adoptées pour les jugements dans les Mondiaux entraînent une réduction du nombre des juges. Afin de permettre une participation plus équitable des juges O.M.J. de chaque pays-membre, le C.E.-O.M.J. a décidé d'adopter la règle de répartition suivante:

Les pays-membres seront classés en deux groupes A et B.

L'appartenance des pays-membres aux groupes A et B sera examinée chaque année.

Pour faire partie du groupe A les pays-membres devront:

- * exposer un nombre d'oiseaux important
- * posséder au minimum vingt (20) juges O.M.J.

Tout pays-membre remplissant les conditions requises accèdera automatiquement au groupe A.

Tous les pays-membres qui ne remplissent pas ces deux conditions feront partie du groupe B.

Les pays-membres du groupe B pourront désigner un total de trois (3) juges O.M.J. chaque année: un (1) juge portugais et deux (2) juges à tour de rôle entre les autres pays-membres.

Composition du groupe A:

1. Allemagne
2. Autriche
3. Belgique
4. Espagne
5. France
6. Italie
7. Pays-Bas
8. Suisse

Composition du groupe B:

1. Croatie
2. Danemark
3. Grande-Bretagne
4. Malte
5. Pologne
6. Portugal
7. Puerto Rico
8. Serbie Montenegro
9. Slovénie
10. Tchéquie



RÉPARTITION DES JUGES APPELÉS À OFFICIER AU «MONDIAL» PIACENZA (I) - 2009

SECTIONS EFFECTIFS

PAYS	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J - N	O - P	TOTAL
Groupe A												
Allemagne		1		1		1				1	1	5
Autriche							1					1
Belgique		1		2	3	1		1		1		9
Espagne			2	2	2	1	1					8
France	1			2	2							5
Italie	1	2		12	9	4	2	1	1	3	1	36
Pays-Bas				2	2	1				1		6
Suisse									1			1
Groupe B												
Croatie												0
Danemark				1								1
Gr.Bretagne												0
Malte												0
Pologne												0
Portugal				1								1
Serbie-Mon.												0
Slovénie				1								1
Tchéquie												
Nombres de Juges O.M.J.	2	4	2	24	18	8	4	2	2	6	2	74

SECTIONS RÉSERVES

PAYS	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J - N	O - P	TOTAL
Groupe A												
Allemagne				1	1							2
Autriche								1				1
Belgique	1					1			1	1	1	5
Espagne			2	1	1							4
France				2	1		1					4
Italie	1	1		5	4	2	2	1	1	2	1	20
Pays-Bas		1		1	1	1				1		5
Suisse							1					1
Nombres de Juges O.M.J.	2	2	2	10	8	4	4	2	2	4	2	42

A = Canaris Harz	D = Canaris de couleur	G = Faune Européenne
B = Canaris Malinois	E = Canaris de posture	H = Hybrides
C = Canaris Timbrados	F = Exotiques	O - P = Colombes - Pigeons, Cailles - Colins
I = Perruches ondulées	J-N = agapornis, néophèmes, perruches moineaux, perruches australienne, etc.	



FLASH

COM – Portugal

La COM-Portugal nous communique la composition de son nouveau comité directeur:

(COM-Portugal has sent us the composition of their new board of directors)

Président: **Mario Costa**

Vice President FONP: **Manuel Amieiro**

Vice President FPO: **Rui Viveiros**

Tresorier (Treasurer): **Carlos Franqueira**

Secrétaire (Secretary): **Raul Leitão**

Membres (Members): **Jorge Quintas et Paulo Fernandes**

COM – Grande Bretagne

La COM-Grande-Bretagne nous communique la composition de son nouveau comité directeur:

(COM-Great Britain has sent us the composition of their new board of directors)

President: **Ron Evans**

Trésorier (Treasurer): **Brian Preddy**

Secrétaire (Secretary): **Richard Lumley**

Coordinateur Mondial COM (W.Show Coord.): **Simon Tammam**

Membres (Members): **Alan Robinson, Paul Brokman, Blanche Preddy, Margaret Eslick, Gary Mann, Karl Stokes, Trevor Jones, Nicky Jones**

COMMUNICATIONS

ANNEXE AUS RÉGLES DE REPARTITION DES TÂCHES

Président Général - **Salvatore Cirmi**

- Coordination générale
- Relations avec les pays à nouer ou à renouer.
- Responsable pour « Les Nouvelles de la C.O.M. ».

Président Général adjoint - **Bernardino Yeves Valero**

- Responsable pour internet.

Vice-président - **Rolf Hoffmann**

- Coordination des pays-membres: Allemagne, Autriche, Portugal, Hongrie, Italie, Macédoie, Pologne, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie.

Vice-président - **P. Milheiro Maia**

- Coordination des Pays-membres: Belgique, Bosnie-herzégovine, Bulgarie, Canada, Danemark, France, Luxembourg, Pays-Bas, Puerto Rico, Serbie-Montenegro.
- Calendrier annuel des expositions

Secrétaire Général - **Ana Van-Roelen Janssen**

- Secrétariat COM

Secrétaire Général adjoint - **Carlos Moura Ramôa**

- Coordination des Pays-membres: Chypre, Croatie, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Israël, Malte, Suisse, Turquie.
- Base de données des revues ornithologiques
- Abonnements et publicité des Nouvelles

Trésorier - **Christian Lemée**

- Responsable financier de la C.O.M.

Président de la C.O.M. – H.S. - **L. F. F. Beraldi**

- Coordination des Pays-membres: Antilles Hollandaises, Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Cuba, Pérou, Porto Rico, Uruguay, Vénézuéla.
- Coordination Championnat Mondial H. Sud.

- Rappel de la proposition C.D./C.O.M. pris à Zutphen (Pays-Bas) en 2006: La fixation en euro du droit d'inscription par oiseau avec un maximum de huit euros (€ 8,00) et du prix du catalogue avec un maximum de douze euros (€ 12,00), à partir du Mondial de 2007 et pour une durée de trois ans (Mondial 2007, 2008 et 2009).

NOUVELLES AFFILIATIONS

- Lors de la réunion de Mars 2008 à Piacenza, le C.D. C.O.M. a analysé la demande de filiation du MAROC comme pays-membre de la C.O.M., représenté par la Fédération Ornithologique Marocaine. Après la vérification de la documentation présentée, le C.D. C.O.M., dans sa réunion à Palermo en Septembre 2008 s'est déclarée d'accord. L'adhésion sera votée par les pays-membres et, le cas échéant, ratifié au Congrès de Piacenza 2009.

LES « NOUVELLES DE LA C.O.M. » ET PROCÉDURE POUR L'ABONNEMENT ANNUEL

- Le C.D. C.O.M. a décidé la diminution du montant pour l'abonnement des « Nouvelles » pour 2009, qui sera de €10,00 euros, avec l'objectif de augmenter le nombre d'abonnés et la circulation des « Nouvelles de la C.O.M. »
- Le prix de l'abonnement annuel est de €10,00 euros (frais de port inclus) pour l'Europe ou €15,00 euros (frais de port inclus) pour les autres pays
- Les personnes intéressées peuvent souscrire un abonnement des « Nouvelles de la COM » (2 numéros par an) , en versant le montant au compte bancaire de la C.O.M. (voir page 2) avec la mention «Abonnement Nouvelles» et envoyer une copie du justificatif au responsable par les abonnements des Nouvelles: **Secrétaire-Général adjoint: Carlos Ramôa, Rua da Vila Velha, 45, 4490-555 Póvoa de Varzim, Portugal, ou par email: vilardemouros@hotmail.com**

DROITS D'INSCRIPTION AUX MONDIAUX C.O.M.



Concours Internationales C.O.M.

- Le CD COM a proposé des altérations sur les règles des Championnats Internationales COM.: cotisations, médailles C.O.M, etc.. (à ratifier au Congrès de Piacenza 2009). Toutes les règles sont publiées dans "Procédures et Règles C.O.M."

Cotisations C.O.M. et O.M.J.

- Le CD C.O.M. a proposé la fixation d'une nouvelle cotisation pour les pays-membres et aussi pour les Juges O.M.J., publiées dans "Procédures et Règles C.O.M.. (à ratifier au Congrès de Piacenza 2009)."

Adresses et contacts des responsables et Entités Nationales membres de la C.O.M.

- Vous trouverez en annexe n° 2 la liste mise à jour de toutes les C.O.M. et entités nationales membres de la C.O.M.. Nous demandons instamment aux C.O.M. et entités nationales membres, de nous faire part de toutes modifications qui devraient, le cas échéant, y être apportées, en ce qui concerne leur pays respectif. Nous les en remercions d'avance. Nous insistons aussi pour qu'à l'avenir tout changement d'adresse, de téléphone, de fax et/ou de e-mail soit communiqué, sans retard, au Secrétaire Général, avec copie au Président Général.

PROCÉDURES ET RÉGLES C.O.M.**Championnats Internationales C-O-M.**

Directives de la C.O.M. à respecter pour obtenir la reconnaissance d'expositions et concours dits «International».

- Tout club désireux d'obtenir de la C.O.M., la reconnaissance du caractère «International» de son exposition ou de son concours devra en faire la demande via la C.O.M. ou entité nationale de son pays.

Celle-ci, en cas d'accord, transmettra la demande au Président Général de la C.O.M. (copie au Secrétaire Général C.O.M.). Par cet accord, la C.O.M. ou entité nationale, prend la responsabilité quant aux dates fixées pour le déroulement desdites expositions ou concours, et garantit, en plus des juges étrangers requis, la désignation du nombre de juges O.M.J. nationaux nécessaires.

- Le montant de la cotisation de la C.O.M. sera de 0,20 euros par oiseau jugé, avec un minimum de 500,00 euros (à ratifier au Congrès de Piacenza 2009).

Toute demande devra être en possession de la C.O.M. au plus tard pour le 31 décembre de l'année qui précède l'exposition ou le concours. Elle devra, en outre, mentionner les dates précises de la durée de l'exposition ou du concours: (enlèvement, jugement, ouverture au public, inauguration officielle, clôture et délogement).

- La demande devra également être accompagnée de la preuve du paiement au Trésorier Général de la C.O.M. (ou copie du virement bancaire), d'un montant de 500,00 euros, montant forfaitaire provisoire dû à la C.O.M. par le club concerné, (à ratifier au Congrès de Piacenza 2009).

- Après les jugements, le Superviseur COM présent,

fournira au Comité Organisateur une copie du rapport de l'exposition avec le montant final à envoyer au Trésorier Général.

- Toutes les demandes seront signalées lors du Congrès Statutaire de la C.O.M. de janvier, et seront publiées dans «Les Nouvelles de la C.O.M.» de mars et de septembre.

• Un membre du Comité Exécutif de l'O.M.J. devra être présent (ceci uniquement pendant la période des jugements) aux fins de contrôler le respect des présentes directives par les organisateurs. Un membre, juge O.M.J., du C.D.-C.O.M. pourra aussi remplir cette fonction. Le membre désigné, étant juge O.M.J., doit être étranger au pays concerné; il pourra, le cas échéant, également juger dans ces expositions.

- Les frais de voyage (avion, train ou voiture), ainsi que les frais de séjour éventuels de ce membre seront supportés par les organisateurs. L'indemnité journalière de jugement est identique à celle fixée, lors de la réunion C.O.M. / O.M.J. fin d'août, pour le «Mondial» de l'année en cours.

Les clubs auront, dans leur demande, à confirmer qu'ils respecteront rigoureusement les modalités suivantes:

- la participation d'éleveurs-exposants d'au moins 3 pays, y compris le pays organisateur;
- les éleveurs-exposants devront, obligatoirement, être membres de clubs et/ou fédérations membres de la C.O.M.;
- les jugements devront être effectués, uniquement, par des juges O.M.J. d'au moins 3 pays différents, y compris le pays organisateur;
- la liste des juges pressentis par les organisateurs devra être adressée au Secrétaire O.M.J. minimum un mois avant la date des jugements.

Le Secrétaire O.M.J. confirmera aux organisateurs la qualité O.M.J. des juges proposés et le choix du superviseur;

- les fiches de jugement C.O.M. / O.M.J. devront, obligatoirement, être utilisées;
- le catalogue (palmarès) devra mentionner les noms des juges qui auront effectué les jugements avec, en regard, le nom de leur pays;
- un bulletin d'inscription et un catalogue (palmarès) devront être envoyés au Président Général de la C.O.M. ainsi qu'au Secrétaire de l'O.M.J. dès que l'exposition ou le concours est terminé.

L'attention est, particulièrement, attirée sur l'importance que représente ces exigences. Un manquement pourrait amener la C.O.M. à refuser, à l'avenir, la reconnaissance «International» à l'exposition ou au concours organisé par le club qui n'aurait pas respecté les engagements pris.

Le CD C.O.M. a décidé aussi que à partir de ce moment chaque Championnat International COM recevra de la C.O.M. 8 médailles COM pour attribution aux éleveurs participants.

BAGUES ET RÉGLES DE PARTICIPATION C.O.M.

Délivrance des bagues: il est rappelé aux pays-membres que les bagues doivent être délivrées aux amateurs-éleveurs, au plus tôt, à partir du 1er oc-





Les membres du CD C.O.M. et les dirigeants de la FOI à Palermo

tobre de chaque année, et ce pour tous les oiseaux. (voir «Les Nouvelles» N° 85 de mars 1991).

Attention : Seul l'éleveur est responsable de la dimension des bagues.

Toute bague déformée, illisible, ou trop grande, entraînera la disqualification du sujet exposé.

- Il est rappelé que pour participer au «Mondial» avec des oiseaux portant des bagues délivrées par un pays-membre, l'amateur-exposant doit, **OBLIGATOIREMENT, avoir son domicile principal dans ce pays.** Il est, de plus, précisé aux pays-membres que toute infraction entraînera la disqualification de tous les oiseaux des contrevenants.
- Les exposants «en duo» ne sont pas reconnus lors des "mondiaux" et lors des "expositions internationales" organisées sous le patronage de la C.O.M.. Ces exposants devront être refusés par les pays concernés.
- Dans les Mondiaux, il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.
- Toute infraction constatées lors desdites expositions, seront sanctionnées par une disqualification des oiseaux inscrits de cette manière.

COTISATION PAYS-MEMBRES C.O.M.

Les cotisations annuelles seront, fixées comme suit (à ratifier au Congrès de Piacenza 2009).

Nombre de membres individuels affiliés (y compris les affiliés des membres collectifs)	Cotisation annuelle
Moins de 1000	200,00 euros
1001-3000	300,00 euros
3001-6000	500,00 euros
Plus de 6001	1.000,00 euros

ATTENTION: il est rappelé que les cotisa-

tions doivent être réglées avant le 31 mars de chaque année.

EXAMENS JUGES O.M.J.

- les candidats doivent être présentés par les responsables des C.O.M. ou entités nationales.
 - les candidat ont l'obligation d'effectuer la propre préparation sur les standards O.M.J.
 - les C.O.M. ou entités nationales ont l'obligation de donner à leurs propres candidats des standards existants près du C.O.M./O.M.J. pour les spécialisations respectives.
 - L'O.M.J. lorsqu'il aura reçu la liste des candidats enverra – contre remboursement – les standards pour chaque candidat – qu'il devra participer aux examens
- Cette année, les examens théorique et pratique se dérouleront lors du Mondial C.O.M. 2009 a Piacenza:
- le 2.ème jour de jugement pour le Chant (sections A, B, et C)
 - le mercredi après les jugements, pour les autres sections

Les examens seront supervisés par les membres du C.E./O.M.J. de la section concerné ou par son remplaçant, sous la responsabilité du Président de l'O.M.J. Les résultats des examens seront communiqués le jour même

Un maximum de 15 candidats par pays-membre sera autorisé.

- Les examens consistent en une partie théorique (questionnaires seront en possession du superviseur) et une partie pratique pour laquelle des oiseaux seront mis à la disposition des examinateurs et des candidats par l'organisation du Mondial [au moins 3 stams (collections) et 12 individuels pour toutes les catégories sauf le chant, 2 stams (collections) et 4 individuels];
- les dossiers complets (formulaire d'identité C.O.M., partie théorique et ensemble les fiches de jugement des examinateurs et des candidats)



avec un rapport d'appréciation seront transmis par le(s) superviseur(s), et contresignés par lui, au Secrétaire de l'O.M.J.

Toutes les corrections des épreuves pratiques seront faites par le C.E./O.M.J. ;

- Chaque candidat ne peut passer l'examen O.M.J. que dans une discipline principale en tenant compte que pour les exotiques et la faune européenne, les hybrides peuvent éventuellement entrer en ligne de compte comme discipline complémentaire;
- Les candidats-juges O.M.J. doivent être juges dans la spécialité choisie depuis au moins 5 années complètes (à examiner par le superviseur);
- La participation aux examens est complètement à charge des candidats y compris les frais de voyage.

Chaque pays-membre doit payer à la C.O.M. la somme de € 10,00 euros par candidat à l'examen O.M.J.. La copie du virement bancaire doit être envoyé au Secrétaire OMJ avec la demande du pays-membre.

Chaque nouveau Juge O.M.J. doit payer la somme € 30,00 euros comme droit d'entrée, (à ratifier au Congrès de Piacenza 2009).

COTISATION JUGES O.M.J.

La cotisation annuelle de chaque juge O.M.J. est fixé en € 15,00 euros par an, et doit être payé par le pays-membre concerné, jusqu'au 30 mars de chaque année, (à ratifier au Congrès de Piacenza 2009).

INVITATIONS AUX MEMBRES CD C.O.M. ET C.E. O.M.J.

Les pays, associations, groupements, etc. qui invitent et/ou sollicitent la présence de membre(s) du CD/COM et/ou CE/OMJ et/ou C.O.M.P.E. et/ou C.R.O. à l'occasion d'expositions, manifestations, réunions, etc., sont tenus de couvrir tous les frais de voyage et de séjour du(des) invité(s). Si le(les) membre(s) des organes directeurs de la C.O.M. et/ou O.M.J. et/ou C.O.M.P.E. et/ou C.R.O. estime(ent) devoir se déplacer en avion, l'intégralité du billet de voyage aller/retour sera, également, payée par la partie qui invite.

Dans tous les cas, les frais de déplacement seront payés d'avance par l'envoi du(des) billet(s) de voyage ou d'un mandat international couvrant tous ces frais.

- Toutes les demandes tendant à faire figurer le(les) nom(s) de membre(s) des CD/COM et/ou CE/OMJ et/ou C.O.M.P.E. et/ou C.R.O. dans des Commissions ou Comités d'Honneur de telles manifestations devront faire l'objet d'une requête écrite adressée via les C.O.M. ou entités nationales; une copie de la lettre devra être envoyée au Président Général de la C.O.M..

PUBLICATIONS ET ARTICLES C.O.M.

- La C.O.M. tient à la disposition des C.O.M. et entités nationales, son drapeau (1,75 m x 1,75 m) au prix de € 73,00 augmenté (pour un drapeau) des frais de port (pour l'Europe: € 5,50 et les autres pays: € 8,50).

- Les Statuts C.O.M., le Règlement Interne, le Cahier des Charges (avec les directives pour l'organisation d'un Mondial) et le Règlement des Concours et Expositions C.O.M. (n'existera qu'en français) sont disponibles au prix de € 10,00 total, y compris les frais de port.

- Les bulletins édités par la C.R.O. sont disponibles au prix de € 10,50 pour un exemplaire (frais de port inclus) pour l'Europe et pour les autres pays €12,50 (frais de port inclus) La comande doit préciser la mention du titre du bulletin. Pour information contacter le Coordinateur C.R.O., Mr. Van Limbergen.

- Les standards C.O.M./O.M.J. suivants sont disponibles:

- canaris de Harz (en français, portugais, espagnol, italien, allemand, néerlandais): € 12,50 pour un exemplaire
- canaris de couleur (deux versions, sept langues): €12,50 pour un exemplaire
- canaris de posture (deux versions, sept langues): € 15,00 pour un exemplaire
- exotiques, gould amadines (deux versions, sept langues): € 15,00 pour un exemplaire

Note : les différents standards sont prêts dans la version « sud » et en cours de réédition pour la version « nord ».

- Faune européenne (la version «sud»): € 22,50 pour un exemplaire
- hybrides, le document définissant les hybridations permises (la version «sud»): € 20,00 pour un exemplaire.

Tous ces prix (avec les exceptions notées) ne comprennent pas les frais de port. Les commandes sont à adresser uniquement à :

Monsieur C. LEMEE, **Trésorier-Général C.O.M.**, Château de la Louinière, F - 44119 Treillières - France Pour éviter de devoir payer des frais bancaires assez élevés le Trésorier Général insiste pour que le paiement des cotisations soit effectué en euros par transfert bancaire SANS FRAIS pour la C.O.M. bénéficiaire.

Les standards suivants ne sont pas disponibles, mais en cours de réédition.

- canaris de Harz en anglais, Malinois (section B), exotiques domestiqués F1
- faune européenne et hybrides, le document définissant les hybridations permises (en allemand, anglais), perruches ondulées (section I), agapornis, perroquets etc. (section J-N)

Pour l'ensemble des autres standards les versions français, espagnol et italien existent, les autres quatre versions ne sont pas terminées.



EXPOSITIONS INTERNATIONALES C.O.M. 2008



ALLEMAGNE

Désignation officielle (official designation):	Spezial Mosaik Club
Organisation (organizers):	Mosaik Club
Local (venue):	Neuss-Weckhoven
Contacts pour information (contacts for information):	Gaststatt Deuss, Erpratherstrasse 137, 41464 Neuss-Wechoven
Site internet (internet site):	
Calendrier Officielle (official schedule):	
Engagement des oiseaux (acceptance of birds)	4/12/2008, a partir de 9.00 heures
Jugements (judging):	5/12/2008
Ouverture officielle (official opening):	
Ouverture au public (open to the public)	6/12/2008, 10.00-18.00 h
Remise des prix (trophy presentation)	7/12/2008, 9.00-16.00h
Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing)	6/12/2008, 20.00 h 7/12/2008, 16.00h
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:	Roberto Rossi



BELGIQUE

Désignation officielle (official designation):	V.v.N.K. (Vereniging voor Nieuwe Kleurkanaries) Geel 35ième Exposition internationale «Nieuwe Kleurens show» (Exposition internationale uniquement pour les canaris de couleur) (only Colour canaries are accepted in this show)
Organisation (organizers):	
Lieu (venue):	Nekkerhal, Mechelsbroekstraat à Mechelen (Malines)
Contacts pour information (contacts for information):	Désiré NOEL, Secrétaire Kapelleweg, 34 B - 2230 Ramsel (Belgique) Tél./fax : 016 - 69.67.78, E-mail: desire.noel@adinsec.com
Site internet (internet site):	www.vvnk.org
Calendrier Officielle (official schedule):	
Engagement des oiseaux (acceptance of birds)	28/10/2008, 14.00 h
Jugements (judging):	29/10/2008 - 30/10/2008
Ouverture officielle (Official opening):	31/10/2008, 19.30h
Ouverture au public (Open to the public)	1-2/11/2008, 9.00-15.30h
Remise des prix (trophy presentation)	2/11/2008, 15.30h
Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing)	2/11/2008, 15.30h
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:	Bernardino Yeves



**BELGIQUE**

Désignation officielle (official designation):	Gouden Ring Bague d'Or Roeselaere
Organisation (organizers):	
Lieu (venue):	Expo Roeselaere, Diksmuidsesteenweg 400, B-8800 Roeselaere
Contacts pour information (contacts for information):	Informations: Dirk DUMON, Zwevezelestraat 30, B – 8810 Lichtervelde (Belgique) Tél. 00-32. 51 72 28 49 E-mail: dirkdumont@compaqnet.be
Site internet (internet site):	www.goudenring.be
Calendrier Officielle (official schedule):	
Engagement des oiseaux (acceptance of birds)	3/12/2008
Jugements (judging):	4/12/2008
Ouverture officielle (Official opening):	5/12/2008
Ouverture au public (Open to the public)	6/12/2008, 9.00-18.00 7/12/2008, 9.00-18.00
Remise des prix (trophy presentation)	7/12/2008
Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing)	7/12/2008
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:	Pierre Groux

**ESPAGNE**

Désignation officielle (official designation):	VIII Concurso Internacional Ciudad de Dos Hermanas
Organisation (organizers):	Asociación Ornitológica Nazarena «El Canario» de Dos Hermanas (Sevilla)
Lieu (venue):	Recinto Ferial, Caseta Exmo. Ayuntamiento, E – 41700 Dos Hermanas
Contacts pour information (contacts for information):	D. Cristóbal Rincón Garcia, C / Verdiales, 13 E – 41700 Dos Hermanas / Sevilla (España)
Site internet (internet site):	
Calendrier Officielle (official schedule):	
Engagement des oiseaux (acceptance of birds)	2-3/11/2008
Jugements (judging):	4-5/11/2008
Ouverture officielle (Official opening):	7/11/2008
Ouverture au public (Open to the public)	7-11/11/2008
Remise des prix (trophy presentation)	
Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing)	11/11/2008
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:	Ernesto Gracia





ESPAGNE

Désignation officielle (official designation):	Concurso Internacional Club de Canarios de Postura Al'Andalus
Organisation (organizers):	A. O. Club de Postura Al 'Andalus
Local (venue):	Pabellón Polideportivo «El Castillo», Cl Magallanes, s/nº, 111000-San Fernando / Cádiz
Contacts pour information (contacts for information):	Presidente: D. Francisco Aparicio Segundo, C/ Servando Gutiérrez 11 – Bajo Izquierda, E – 11100 San Fernando / Cádiz (Espagne)
Site internet (internet site):	
Calendrier Officielle (official schedule):	
Enlèvement des oiseaux (acceptance of birds)	5/10/2008
	6/10/2008
Jugements (judging):	8/10/2008
Ouverture officielle (official opening):	9/10/2008
Ouverture au public (open to the public)	10-12/10/2008
Remise des prix (trophy presentation)	
Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing)	13/10/2008
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:	Ernesto Gracia



ESPAGNE

Désignation officielle (official designation):	Concurso Internacional de Vecindario 2007 Las Palmas de Gran Canaria
Organisation (organizers):	Asociación Ornitológica «El Capirote»
Local (venue):	Pabellón Usos Múltiples Ateneo de Vecindario
Contacts pour information (contacts for information):	Responsable: D. Segundo Rodríguez Campos, E – 35110 Doctoral-Vecindario, Las Palmas de Gran Canaria (Espagne)
Site internet (internet site):	
Calendrier Officielle (official schedule):	
Enlèvement des oiseaux (acceptance of birds)	18,19/10/2008
Jugements (judging):	20,21,22/10/2008
Ouverture officielle (official opening):	24/10/2008
Ouverture au public (open to the public)	24,25,26/10/2008
Remise des prix (trophy presentation)	
Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing)	26/10/2008
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:	Gino Cortese




ESPAGNE

Désignation officielle (official designation):	V Concurso Internacional "Faisán de oro"
Organisation (organizers):	Sociedad Ornitológica Recreativa "Buenos Amigos"
Local (venue):	Feria de Muestras FICOBA, Av. Iparalde, 43, 20302 Irun, Guipúzcoa, España
Contacts pour information (contacts for information):	Presidente: D. Ignacio Dorronsoro Iribarner, C/ General Freire, s/nº E - 20302 Irún (Guipúzcoa), (Espagne)
Site internet (internet site):	
Calendrier Officielle (official schedule):	
Enlèvement des oiseaux (acceptance of birds)	6,7/11/2008
Jugements (judging):	8,9/11/2008
Ouverture officielle (official opening):	11/11/2008
Ouverture au public (open to the public)	12,13,14,15,16/11/2008
Remise des prix (trophy presentation)	16/11/2008
Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing)	16/11/2008
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:	Bernardino Yeves


ESPAGNE

Désignation officielle (official designation):	XII Concurso Internacional « Isla de Tenerife », Santa Cruz de Tenerife
Organisation (organizers):	Asociación de Canaricultores "Pinzón del Teide"
Local (venue):	Centro Internacional de Ferias y Congresos de Santa Cruz de Tenerife
Contacts pour information (contacts for information):	Presidente: D. Juan Sosa Calcines, C/ Poeta Zero, 28 E - 38006 Santa Cruz de Tenerife (Espagne)
Site internet (internet site):	
Calendrier Officielle (official schedule):	
Enlèvement des oiseaux (acceptance of birds)	31/10/2008
Jugements (judging):	1-2/11/2008
Ouverture officielle (official opening):	5/11/2008
Ouverture au public (open to the public)	5-9/11/2008
Remise des prix (trophy presentation)	8/11/2008
Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing)	9/11/2008
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:	Gino Cortese





ESPAGNE

Désignation officielle (official designation): **Concurso Internacional Sociedad Ornitológica "Amics del Vendrell" de El Vendrell (Tarragona)**

Organisation (organizers): Sociedad Ornitológica «Amics del Vendrell»

Local (venue): Lieu: Pabellón Pau Casals, Avd. Salvador Palau Rabazo (Zona escolar).

Contacts pour information (contacts for information): Presidente: D. Antonio Vaquer Plana, c/o Hotel d'Entitats, Cl Cami Reial, 13-17, E - 43880 El Vendrell -Tarragona (Espagne)

Site internet (internet site):

Calendrier Officielle (official schedule):

Engagement des oiseaux (acceptance of birds) 26-27/12/2008

Jugements (judging): 28-29/12/2008

Ouverture officielle (official opening): 1/01/2009

Ouverture au public (open to the public) 2-4/01/2009

Remise des prix (trophy presentation) 5/01/2009

Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing) 5/01/2009

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Carlos Ramôa**



ESPAGNE

Désignation officielle (official designation): **1° Concurso Internacional Vila de Vilafamés**

Organisation (organizers): Asociacion Ornitológica "Pájaros"

Local (venue): Pabellon Polideportivo Municipal de Vilafames, 12192 Vilafames, Castellon

Contacts pour information (contacts for information): Presidente: D. José Lloscos Aguilés, C/ Igual, 6, 12002-Castello (Espagne)

Site internet (internet site):

Calendrier Officielle (official schedule):

Engagement des oiseaux (acceptance of birds) 9-10/10/2008

Jugements (judging): 11-12/10/2008

Ouverture officielle (official opening): 13/10/2008

Ouverture au public (open to the public) 13-19/10/2008

Remise des prix (trophy presentation) 19/10/2008

Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing) 19/10/2008

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Gino Cortese**



**ESPAGNE**

Désignation officielle (official designation):	1°Concurso Internacional de la Sierra de Madrid
Organisation (organizers):	Asociacion Ornitológica "Serinus Verde"
Local (venue):	Ciento Cultural la Torre, C/ La Torre, 28440 Guadarrama, Madrid, España
Contacts pour information (contacts for information):	Presidente: D. António Sousa Rodriguez, C/ de los Escoriales, a2 - 1°B, 28440 Guadarrama-Madrid, España
Site internet (internet site):	
Calendrier Officielle (official schedule):	
Enlogement des oiseaux (acceptance of birds)	11/10/2008
Jugements (judging):	12-13/10/2008
Ouverture officielle (official opening):	14/10/2008
Ouverture au public (open to the public)	14-18/10/2008
Remise des prix (trophy presentation)	18/10/2008
Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing)	19/10/2008
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:	Maurice Level

**ESPAGNE**

Désignation officielle (official designation):	2°Concurso Ornitológico Internacional Valle del Andarax
Organisation (organizers):	Asociacion Ornitologica Deportivo Cultural Alhabia
Local (venue):	Salon Usos Multiples de Bentarique, 04569 Bentarique, España
Contacts pour information (contacts for information):	Presidente: D.Jose Maria Rodolfo Alcaraz, 04569 Bentarique, Almeria, España
Site internet (internet site):	
Calendrier Officielle (official schedule):	
Enlogement des oiseaux (acceptance of birds)	9-10/10/2008
Jugements (judging):	11-12/10/2008
Ouverture officielle (official opening):	14/10/2008
Ouverture au public (open to the public)	14-19/10/2008
Remise des prix (trophy presentation)	19/10/2008
Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing)	19/10/2008
Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:	Christian Lemèe





ESPAGNE

Désignation officielle (official designation): **Campeonato Ornitológico Internacional Hispano-Luso**

Organisation (organizers): ANCEP-Ass.Nacional Criadores de Exóticos y Psitácidos

Ce Championnat, qu'a été publiée par erreur dans le N°2 des "Nouvelles de La C.O.M." n'est pas accepté, par des irregularités avec sa présentation officielle a la C.O.M.



ESPAGNE

Désignation officielle (official designation): **Concurso Internacional Asociacion de Canaricultores "Taoro de La Orotava" (Santa Cruz de Tenerife)**

Organisation (organizers): Asociacion de Canaricultores Taoro

Ce Championnat a été annullé par les organisateurs



ESPAGNE

Désignation officielle (official designation): **2ºConcurso Ornitológico Internacional, Club Ornitológico de Tarragona**

Organisation (organizers): Club Ornitológico de Tarragona

Lieu (venue): Refugio nº1, Moll de Costa de Tarragona, 43001 Tarragona, España

Contacts pour information (contacts for information): Presidente:D.Vicente Carrasco Hinarejos, C/ Capixins,39(Bar Goyo), 43001 Tarragona, España

Site internet (internet site):

Calendrier Officielle (official schedule)

Engagement des oiseaux (acceptance of birds): 14-15/11/2008

Jugements (judging): 16-17/11/2008

Ouverture officielle (official opening): 20/11/2008

Ouverture au public (open to the public): 20-23/11/2008

Remise des prix(trophy presentation): 22/11/2008

Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing): 23/11/2008

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Gino Cortese**





FRANCE

Désignation officielle (official designation):

Concours International "Couleurs 2008" à CORMONTREUIL

Organisation (organizers):

Oiseau Club de Reims et le CTC-Club Technique Canaris Couleurs

Lieu (venue):

Cormontreuil, Salle Marel Thil, Banlieu de Reims

Contacts pour information (contacts for information):

Responsable: Alain Chevallier, 4 Rue des Seviers, 51170 Bligny, France

Site internet (internet site):

Calendrier Officielle (official schedule)

Enlèvement des oiseaux (acceptance of birds):

27/11/2008

Jugements (judging):

28/11/2008

Ouverture officielle (official opening):

29/11/2008

Ouverture au public (open to the public):

29-30/11/2008, 9.30-18.00 h

Remise des prix (trophy presentation):

Délivrance des oiseaux et clôture
(delivery of birds and closing)

30/11/2008

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:

Roberto Rossi

ITALIE

Désignation officielle (official designation):

69.ème Exposition Internationale « Città del Tricolore »

Organisation (organizers):

Società Ornitologica Reggiana

Lieu (venue):

presso il Centro Fieristico di Mancasale, Reggio Emilia, Italia

Contacts pour information (contacts for information):

c/o Grisendi, Renzo - Via F.lli Manfredi 57 / 3
I - 42100 Reggio Emilia (Italie)
Tél. : 00-39. 0522 - 51 51 18

Site internet (internet site):

www.sor.re.it

Calendrier Officielle (official schedule)

Enlèvement des oiseaux (acceptance of birds):

16/11/2008, 08.00-19.00h
17/11/2008, 08.00-14.30h

Jugements (judging):

18-19/11/2008

Ouverture officielle (official opening):

22/11/2008, 11.00h

Ouverture au public (open to the public):

22/11/2008, 08-19h
23/11/2008, 08-17h

Remise des prix (trophy presentation):

Délivrance des oiseaux et clôture
(delivery of birds and closing)

23/11/2008, 17.30h

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.:

Pierre Groux

CONFEDERATION ORNITHOLOGIQUE MONDIALE C.O.M.



SECTIONS ET CLASSES O.M.J./C.O.M. 2008

SECTION A - CANARIS HARZ -P.E. (BAGUE 1 AN)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Stam 4	Classe	Individuel
A 1	chant	A 2
A 3	chant couleur lipochromes autres que jaune	A 4
A 5	chant couleur lipochromes à fond jaune	A 6
A 7	chant couleur mélanines classiques	A 8
A 9	chant couleur mélanines non classiques	A 10
A 11	chant/posture	A 12

SECTION B - CANARIS MALINOIS -P.E. (BAGUE 1 AN)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

	Chant	Chant / Couleur
Stam 4	Classe 1	Classe 4
Série 2	Classe 2	Classe 5
Individuel	Classe 3	Classe 6

SECTION C - CANARIS TIMBRADOS -P.E. (BAGUE 1 AN)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Stam 4	Classe	Individuel
C 1	Chant	C 2

SECTION D - CANARIS DE COULEUR P. E. (BAGUE 1 AN)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.
Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Stam 4	Classe	Individuel
D 1	Lipochromes blanc dominant	D 2

D 3	Lipochromes blanc récessif	D 4
D 5	Lipochromes jaune intensif	D 6
D 7	Lipochromes jaune schimmel	D 8
D 9	Lipochromes jaune mosaïque mâles	D 10
D 11	Lipochromes jaune mosaïque femelles	D 12
D 13	Lipochromes jaune ivoire intensif	D 14
D 15	Lipochromes jaune ivoire schimmel	D 16
D 17	Lipochromes jaune ivoire mosaïque mâles	D 18
D 19	Lipochromes jaune ivoire mosaïque femelles	D 20
D 21	Lipochromes rouge intensif	D 22
D 23	Lipochromes rouge schimmel	D 24
D 25	Lipochromes rouge mosaïque mâles	D 26
D 27	Lipochromes rouge mosaïque femelles	D 28
D 29	Lipochromes rouge ivoire intensif	D 30
D 31	Lipochromes rouge ivoire schimmel	D 32
D 33	Lipochromes rouge ivoire mosaïque mâles	D 34
D 35	Lipochromes rouge ivoire mosaïque femelles	D 36
D 37	Albino dominant/recessif	D 38
D 39	Lutino/lutino ivoire intensif et schimmel	D 40
D 41	Rubino/rubino ivoire intensif et schimmel	D 42
D 43	Lutino/lutino ivoire mosaïque	D 44
D 45	Rubino/rubino ivoire mosaïque	D 46
D 47	Noir blanc dominant/recessif	D 48
D 49	Brun blanc dominant/recessif	D 50
D 51	Agate blanc dominant/recessif	D 52
D 53	Isabelle blanc dominant/recessif	D 54
D 55	Noir jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 56
D 57	Brun jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 58
D 59	Agate jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 60
D 61	Isabelle jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 62



Stam 4	Classe	Individuel	Stam 4	Classe	Individuel
D 63	Noir rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 64	D 163	Brun Opale rouge/rouge ivoire mosaïque	D 164
D 65	Brun rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 66	D 165	Agate Opale rouge/rouge ivoire mosaïque	D 166
D 67	Agate rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 68	D 167	Phaéo blanc dominant/recessif	D 168
D 69	Isabelle rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 70	D 169	Phaéo jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 170
D 71	Noir jaune/jaune ivoire mosaïque	D 72	D 171	Phaéo rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 172
D 73	Brun jaune/jaune ivoire mosaïque	D 74	D 173	Phaéo jaune/jaune ivoire mosaïque	D 174
D 75	Agate jaune/jaune ivoire mosaïque	D 76	D 175	Phaéo rouge/rouge ivoire mosaïque	D 176
D 77	Isabelle jaune/jaune ivoire mosaïque	D 78	D 177	Satiné blanc dominant/recessif	D 178
D 79	Noir rouge/rouge ivoire mosaïque	D 80	D 179	Satiné jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 180
D 81	Brun rouge/rouge ivoire mosaïque	D 82	D 181	Satiné rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 182
D 83	Agate rouge/rouge ivoire mosaïque	D 84	D 183	Satiné jaune/jaune ivoire mosaïque	D 184
D 85	Isabelle rouge/rouge ivoire mosaïque	D 86	D 185	Satiné rouge/rouge ivoire mosaïque	D 186
D 87	Noir Pastel blanc dominant/recessif	D 88	D 187	Noir topaze blanc dominant/recessif	D 188
D 89	Brun Pastel blanc dominant/recessif	D 90	D 189	Agate topaze blanc dominant/recessif	D 190
D 91	Agate Pastel blanc dominant/recessif	D 92	D 191	Noir topaze jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 192
D 93	Isabelle Pastel blanc dominant/recessif	D 94	D 193	Agate topaze jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 194
D 95	Noir Pastel jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 96	D 195	Noir topaze rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 196
D 97	Brun Pastel jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 98	D 197	Agate topaze rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 198
D 99	Agate Pastel jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 100	D 199	Noir topaze jaune/jaune ivoire mosaïque	D 200
D 101	Isabelle Pastel jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 102	D 201	Agate topaze jaune/jaune ivoire mosaïque	D 202
D 103	Noir Pastel rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 104	D 203	Noir topaze rouge/rouge ivoire mosaïque	D 204
D 105	Brun Pastel rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 106	D 205	Agate topaze rouge/rouge ivoire mosaïque	D 206
D 107	Agate Pastel rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 108	D 207	Noir eumo blanc dominant/recessif	D 208
D 109	Isabelle Pastel rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 110	D 209	Brun eumo blanc dominant/recessif	D 210
D 111	Noir pastel jaune/jaune ivoire mosaïque	D 112	D 211	Agate eumo blanc dominant/recessif	D 212
D 113	Brun pastel jaune/jaune ivoire mosaïque	D 114	D 213	Noir eumo jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 214
D 115	Agate pastel jaune/jaune ivoire mosaïque	D 116	D 215	Brun eumo jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 216
D 117	Isabelle pastel jaune/jaune ivoire mosaïque	D 118	D 217	Agate eumo jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 218
D 119	Noir pastel rouge/rouge ivoire mosaïque	D 120	D 219	Noir eumo rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 220
D 121	Brun pastel rouge/rouge ivoire mosaïque	D 122	D 221	Brun eumo rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 222
D 123	Agate pastel rouge/rouge ivoire mosaïque	D 124	D 223	Agate eumo rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 224
D 125	Isabelle pastel rouge/rouge ivoire mosaïque	D 126	D 225	Noir eumo jaune/jaune ivoire mosaïque	D 226
D 127	Noir Ailes Grises blanc dominant/recessif	D 128	D 227	Brun eumo jaune/jaune ivoire mosaïque	D 228
D 129	Noir Ailes Grises jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 130	D 229	Agate eumo jaune/jaune ivoire mosaïque	D 230
D 131	Noir Ailes Grises rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 132	D 231	Noir eumo rouge/rouge ivoire mosaïque	D 232
D 133	Noir Ailes Grises jaune/jaune ivoire mosaïque	D 134	D 233	Brun eumo rouge/rouge ivoire mosaïque	D 234
D 135	Noir Ailes Grises rouge/rouge ivoire mosaïque	D 136	D 235	Agate eumo rouge/rouge ivoire mosaïque	D 236
D 137	Noir Opale blanc dominant/recessif	D 138	D 237	Noir onyx blanc dominant/recessif	D 238
D 139	Brun Opale blanc dominant/recessif	D 140	D 239	Brun onyx blanc dominant/recessif	D 240
D 141	Agate Opale blanc dominant/recessif	D 142	D 241	Agate onyx blanc dominant/recessif	D 242
D 143	Noir Opale jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 144	D 243	Noir onyx jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 244
D 145	Brun Opale jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 146	D 245	Brun onyx jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 246
D 147	Agate Opale jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 148	D 247	Agate onyx jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 248
D 149	Noir Opale rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 150	D 249	Noir onyx rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 250
D 151	Brun Opale rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 152	D 251	Brun onyx rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 252
D 153	Agate Opale rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 154	D 253	Agate onyx rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 254
D 155	Noir Opale jaune/jaune ivoire mosaïque	D 156	D 255	Noir onyx jaune/jaune ivoire mosaïque	D 256
D 157	Brun Opale jaune/jaune ivoire mosaïque	D 158	D 257	Brun onyx jaune/jaune ivoire mosaïque	D 258
D 159	Agate Opale jaune/jaune ivoire mosaïque	D 160	D 259	Agate onyx jaune/jaune ivoire mosaïque	D 260
D 161	Noir Opale rouge/rouge ivoire mosaïque	D 162	D 261	Noir onyx rouge/rouge ivoire mosaïque	D 262
			D 263	Brun onyx rouge/rouge ivoire mosaïque	D 264



D 265	Agate onyx rouge/rouge ivoire mosaïque	D 266
D 267	Noir cobalt blanc dominant/recessif	D 268
D 269	Brun cobalt blanc dominant/recessif	D 270
D 271	Noir cobalt jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 272
D 273	Brun cobalt jaune/jaune ivoire intensif et schimmel	D 274
D 275	Noir cobalt rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 276
D 277	Brun cobalt rouge/rouge ivoire intensif et schimmel	D 278
D 279	Noir cobalt jaune/jaune ivoire mosaïque	D 280
D 281	Brun cobalt jaune/jaune ivoire mosaïque	D 282
D 283	Noir cobalt rouge/rouge ivoire mosaïque	D 284
D 285	Brun cobalt rouge/rouge ivoire mosaïque	D 286
D 287	Jaune intensif ailes blanches	D 288
D 289	Jaune schimmel ailes blanches	D 290
D 291	Jaune ivoire intensif ailes blanches	D 292
D 293	Jaune ivoire schimmel ailes blanches	D 294
D 295	Rouge intensif ailes blanches	D 296
D 297	Rouge schimmel ailes blanches	D 298
D 299	Rouge ivoire intensif ailes blanches	D 300
D 301	Rouge ivoire ivoire schimmel ailes blanches	D 302
D 303	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	D 304

SECTION E – CANARIS DE POSTURE P.E. (BAGUE 1 AN)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle

Stam 4	Frisés lourds	Individuel
E 1	Frisés Parisien	E 2
E 3	Arriciato Gigante Italiano (AGI)	E 4
E 5	Padovan huppé	E 6
E 7	Padovan non huppé	E 8
Stam 4	Frisé légers	Individuel
E 9	Frisé du Nord	E 10
E 11	Fiorino huppé	E 12
E 13	Fiorino non huppé	E 14
E 15	Mehringier	E 16
Stam 4	Frisés légers avec maintien spécifique	Individuel
E 17	Frisé du Sud	E 18
E 19	Frisé Suisse	E 20
E 21	Gibber Italicus	E 22
E 23	Giboso Español	E 24
E 25	Melado Tinerfeño	E 26
Stam 4	Plumage lisse avec maintien spécifique	Individuel
E 27	Bossu Belge	E 28
E 29	Scotch Fancy	E 30
E 31	Japan Hoson	E 32
E 33	Munchener	E 34
Stam 4	Plumage lisse + Forme et maintien	Individuel
E 35	Border	E 36
E 37	Fife Fancy	E 38
E 39	Norwich	E 40
E 41	Yorkshire	E 42
E 43	Bernois	E 44

E 45	Llarget Español	E 46
E 47	Raza Español	E 48
E 49	Irish Fancy	E 50
Stam 4	Plumage lisse huppés et Partenaires non huppées	Individuel
E 51	Lancashire copy	E 52
E 53	Lancashire plainhead	E 54
E 55	Crested	E 56
E 57	Crestbred	E 58
E 59	Gloster Corona	E 60
E 61	Gloster Consort	E 62
E 63	Huppé Allemand	E 64
E 65	Rheinländer huppé	E 66
E 67	Rheinländer non huppé	E 68
Stam 4	Plumage lisse avec dessin spécifique	Individuel
E 69	Lizard	E 70
Stam 4	Nouvelles races en étude (pas de médaille)	Individuel
E 71	Nouvelles races en étude (pas de médaille)	E 72

SECTION F 1 – EXOTIQUES P.E. (BAGUES DE 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle. Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Stam 4	Diamants mandarins	Individuel
F1 1	Gris	F1 2
F1 3	Brun	F1 4
F1 5	Dos pâle gris	F1 6
F1 7	Dos pâle brun	F1 8
F1 9	Masqué gris	F1 10
F1 11	Masqué brun	F1 12
F1 13	Poitrine noire gris, brun, dos pâle, masqué	F1 14
F1 15	Poitrine orange gris, brun, dos pâle, masqué	F1 16
F1 17	Face noire (black-face) gris, brun, dos pâle, masqué	F1 18
F1 19	Joues noires gris, brun, dos pâle, masqué	F1 20
F1 21	Dilué (pastel) gris, brun, dos pâle, masqué	F1 22
F1 23	Topaze (agate) gris, brun, dos pâle	F1 24
F1 25	Phaéo (isabelle)	F1 26
F1 27	Joues grises et brunes	F1 28
F1 29	Poitrine blanche gris, brun	F1 30
F1 31	Blanc, Sellé,	F1 32
F1 33	Becs jaunes toutes couleurs	F1 34
F1 35	Huppé toutes couleurs	F1 36
F1 37	Autres : combinaisons de mutation	F1 38
F1 39	Nouvelles mutations en étude (pas des médailles)	F1 40
Stam 4	Moineaux du Japon	Individuel
F1 41	Noir-brun	F1 42
F1 43	Moka-brun, Rouge-brun	F1 44
F1 45	Noir-gris, Moka-gris, Rouge-gris	F1 46
F1 47	Pastel	F1 48
F1 49	Ailes claires	F1 50
F1 51	Ino	F1 52
F1 53	Perlé gris, brun	F1 54
F1 55	Blanc, Sellé	F1 56



F1 57	Huppé, Frisé toutes couleurs	F1 58
F1 59	Autres : combinaisons de mutati	F1 60
F1 61	Nouvelles mutations en étude (pas des médailles)	F1 62
Stam 4	Padda	Individuel
F1 63	Gris	F1 64
F1 65	Blanc	F1 66
F1 67	Pastel	F1 68
F1 69	Opale	F1 70
F1 71	Phaéo (isabelle)	F1 72
F1 73	Topaze	F1 74
F1 75	Combinaison de mutations	F1 76
F1 77	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	F1 78
Stam 4	Diamant de Gould	Individuel
F1 79	Classique tête rouge	F1 80
F1 81	Classique tête noire	F1 82
F1 83	Classique tête orange	F1 84
F1 85	Poitrine Blanche tête rouge, tête noire, tête orange	F1 86
F1 87	Pastel 1 facteur, 2 facteurs, (jaune et bleu poitrine classique)	F1 88
F1 89	Pastel 1 facteur, 2 facteurs, (jaune et bleu poitrine blanche)	F1 90
F1 91	Bleu tête rouge, tête noire, tête orange	F1 92
F1 93	Bleu Poitrine blanche combinaison	F1 94
F1 95	Poitrine lilas	F1 96
F1 97	Autres : combinaisons de mutations	F1 98
F1 99	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	F1 100
Stam 4	Diamants à longue queue	Individuel
F1 101	Classique	F1 102
F1 103	Brun	F1 104
F1 105	Topaze	F1 106
F1 107	Phaéo	F1 108
F1 109	Ino	F1 110
F1 111	Gris	F1 112
F1 113	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	F1 114
Stam 4	Diamants à gouttelettes	Individuel
F1 115	Classique	F1 116
F1 117	Brun	F1 118
F1 119	Opale	F1 120
F1 121	Bec et croupion jaune	F1 122
F1 123	Autres combinaisons de mutations (= combinaisons de tout ce qui est repris ci-dessus)	F1 124
F1 125	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	F1 126
Stam 4	Diamants à bavette	Individuel
F1 127	Classique	F1 128
F1 129	Brun	F1 130
F1 131	Phaéo (isabelle)	F1 132
F1 133	Ino	F1 134
F1 135	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	F1 136
Stam 4	Diamants modeste	Individuel
F1 137	Classique	F1 138
F1 139	Isabelle	F1 140
F1 141	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	F1 142

Stam 4	Diamants ruficauda	Individuel
F1 143	Classique	F1 144
F1 145	Masque jaune	F1 146
F1 147	Pastel	F1 148
F1 149	Autres : combinaisons de mutation	F1 150
F1 151	Nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	F1 152

SECTION F 2 – EXOTIQUES P.E. (BAGUES DE 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle. Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Stam 4	Fringillidés	Individuel
F2 1	serins (Genre Serinus)	F2 2
F2 3	tarins (Genre Carduelis)	F2 4
F2 5	verdiers, chardonnerets, linottes (genre carduelis), pinsons-loriot (genre Linergus), pinson nuque d'or (genre Pyroplectes)	F2 6
F2 7	carpodaques (genre Carpodarcus), leucostictes (genre Leucosticta), callacanthis (genre Callacanthis), dur bec (genre Pinicola)	F2 8
F2 9	bouvreuils (genre Pyrrhula exotique), (genre Rhodopechys), (genre Uragus), (genre Urocynchramus).	F2 10
F2 11	pinsons bleus (genre Fringilla), gros bec (genre haematospiza, genre Eophona, genre Mycerobas, genre Hesperiphona, genre Rynchostruthus, genre Neospiza).	F2 12
F2 13	mutations des classes 1 à 12	F2 14
Stam 4	Emberézidés	Individuel
F2 15	Bruants (genre Emberiza, genre Calcarius, genre Plectrophenax, genre Melospiza, genre Zonotrichia, genre Junco). Papes (genre Passerina), Boutons d'or (genre Sicalis), pinsons américains (genre Ammodramus, genre Spizella, genre Aimophila, genre Calamospiza, genre Poocetes, genre Chondestes, genre Amphispiza, genre Torreornis, genre Oriturus), tohis (genre Pipilo, genre Melozone, genre Arremon, genre Arremonops, genre Atlapetes, genre Pezopetes, genre Pselliophorus, genre Lysurus).	F2 16
F2 17	Sporophiles (genre Sporophila, genre Oryzoborus). Chanteurs de Cuba (genre Tiaris), Jacarini (genre Volatinia), Loxigelles (genre Loxigella), Pinsons huppés (genre Coryphospingus), Cardinaux nains (genre Lophospingus).	F2 18
F2 19	Cardinaux (genre Cardinalis, genre Pyrruloxia, genre Gubernatrix, genre Guiraca, genre Pheucticus). Paroaires (genre Paroaria)	F2 20
F2 21	mutations des classes 15 à 20	F2 22
Stam 4	Passeridés - Plocéidés	Individuel
F2 23	Moineaux (genre Passer), (genre Petronia), niverolles (genre Montifringilla), tisserins (genre Ploceus, genre Foudia, genre Euplectes, genre quéléa)	F2 24
F2 25	mutations de la classe 23 e 24	F2 26
Stam 4	Estrildidés	Individuel
F2 27	pytilies (genre Pytilia), bengali vert (genre Mandigoa), bengali tacheté (genre Clytospiza).	F2 28
F2 29	amaranthes (genre Hypargos), astrild (genre Euschistopiza), pyrenestes (genre Pyrenestes), astrild (genre Parmoptila), loxies (genre Spermophaga).	F2 30
F2 31	amaranthes (genre Lagonosticta), négrettes (genre Nigrita).	F2 32
F2 33	astrilds (genre Estrilda).	F2 34
F2 35	bengalis (genre Amandava), (genre Nesocharis), (genre Cryptospiza), astrilds caille (genre Ortygospiza).	F2 36
F2 37	cordons bleus et grenadins (genre Uraeginthus).	F2 38
F2 39	mutations des classes 27 à 38	F2 40
F2 41	amadines (genre Amadina).	F2 42



F2 43	becs d'argent (Lonchura cantans), becs de plomb (Lonchura malabarica), spermetes à tête grise (lonchura gdseicapilla).	F2 44
F2 45	spermetes (genre Lonchura).	F2 46
F2 47	capucins, dominos, damiers (genre Lonchura).	F2 48
F2 49	donacoles, nonnes (genre Lonchura), paddas non repris en classe F1 (genre Padda).	F2 50
F2 51	mutations des classes 41 à 50	F2 52
F2 53	diamants (genre Erythrura).	F2 54
F2 55	diamants (genre Oreostruthus), (genre Neochmia), (genre Emblemata), (genre Stagonopleura).	F2 56
F2 57	diamants (genre Poephila), (genre Taeniopygia).	F2 58
F2 59	combassous et veuves (genre Vidua).	F2 60
F2 61	mutations des classes 53 à 60.	F2 62
Stam 4	Frugivores, Insectivores -Nectarivores	Individuel
F2 63	Muscipacidés (merles, grives, shammas), Sturnidés (étoumeaux, merles et étourneaux métalliques, spréos, martins, mainates, choucadors, piquebœufs), Pychnonoctidés (bulbuls).	F2 64
F2 65	Corvidés (pies, corneilles, geais, pirolles); Timalidés (garrulax), Tyranidés (tyrans).	F2 66
F2 67	Timalidés (leothrix, sibias, mesias, yhuna, minla), Pipridés (manakins), Muscipacidés (gobes mouches, cossyphes), Zostéropidés (zostérops), Paridés (mésanges).	F2 68
F2 69	Ramphastidés (toucans, toucanets, araqaris), Musophagidés (touracos), Cotingidés (cotingas), Eurylaimidés (eurylaimes), Trogonidés (quetzal, trogons, couroucous), Coliidés (collious).	F2 70
F2 71	Méropidés (guépiers), Galbulidés (jacamars), Momotidés (momots), Coracidés (rolliers), Mégalaïmidés (barbus), Lybiidés (barbicans), Oriolidés (loriots), Irénidés (verdins), Embérézidés (orioles, cassiques, carouges), Picidés (pics), Viréonidés (viréos), Alcédinidés (martins pêcheurs, martins chasseurs), Campéphagidés (minivels).	F2 72
F2 73	Embérézidés (tangaras, euphones, cailistes, sucriers, chlorophones, dactins, parulines).	F2 74
F2 75	Trochilidés (tous les colibris), Nectarinidés (souimangas), Embérézidés (guitt-guits).	F2 76
F2 77	mutations des classes 63 à 75.	F2 78
F2 79	espèces non prévues aux classes 1 à 77	F2 80

SECTION G 1 - FAUNE EUROPEENNE A PHENOTYPE SAUVAGE P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle. Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Stam 4	Faune européenne a phenotype sauvage	Individuel
G1 1	Chardonneret élégant (carduelis carduelis) toutes sous-espèces sauf c. caniceps et c. parapanisi	G1 2
G1 3	Serín cini (serinus serinus), venturon montagnard (s. citrinella), venturon corse (s. c. corsicana)	G1 4
G1 5	Verdier d'Europe (carduelis chloris)	G1 6
G1 7	Sizerin cabaret (carduelis flammea cabaret)	G1 8
G1 9	Sizerin flammé (carduelis flammea flammea, c. f. rostrata, c. f. islandica, c. f. holboellii)	G1 10
G1 11	Sizerin blanchâtre (carduelis flammea hornemanni, c. f. exlipes)	G1 12
G1 13	Tarin des Aulnes (carduelis spinus)	G1 14
G1 15	Linotte mélodieuse (carduelis cannabina)	G1 16
G1 17	Linotte à bec jaune (carduelis flavirostris)	G1 18
G1 19	Roselin cramois (carpodacus erythrinus) & bouvreuil githagine (rhodopechys githaginea)	G1 20
G1 21	Pinson des arbres (fringilla coelebs) & pinson du Nord (f. montifringilla)	G1 22

G1 23	Bec-croisé des sapins (loxia curvirostra), bec-croisé d'Écosse (l. scotica), bes-croisé perroquet (l. pytop-sittacus) & bec-croisé bifascié (l. loeoptera) sauf loxia luzoniensis (bec-croise de l'Himalaya)	G1 24
G1 25	Gros-bec casse noyaux (coccothrautes coccothrautes) & dur-bec des sapins (pinicola enucleator)	G1 26
G1 27	Bouvreuil pivoine (Pyrrhula pyrrhula) toutes sous-espèces sauf p. murina, p. p. cineracea, p. griseiventris, p rosacea.	G1 28
G1 29	Tous les bruants ; bruant jaune (emberiza citrinelle), bruant Zizi (e. cirulus), bruant auréolé (e. aureola), bruant mélanocéphale (e. melanocephala), bruant proyer (e. calandra), bruant fou (e. cia), bruant ortolan (e. hortulana), bruant cendrillard (e.caesia), bruant des roseaux (e. schoeniclus), bruant nain (e. pusilla), bruant rustique (e. rustica), bruant des neiges (plectrophenax nivalis) & bruant lapon (calcarius lapponicus).	G1 30
G1 31	tous les moineaux européens ; moineau domestique (passer domesticus), moineau espagnol (p. hispaniolensis), moineau friquet (p. montanus), moiseau soulcie (petronia petronia) & niverolle alpine (montifringilla nivalis)	G1 32
G1 33	Étourneau (Sturnus vulgaris, sturnus unicolor), martin roselin (pastor roseus) & jaseur de Bohême (bombycilla garrulus)	G1 34
G1 35	Merle noir (turdus merula), merle à plastron (t. torquatus), merle de roche (monticola saxatilis), merle bleu (m. solitarius), grive musicienne (t. philomelos), grive litorne (t. pilaris), grive mauvis (t. iliacus) & grive draine (t. viscivorus).	G1 36
G1 37	choucas des Tours (corvus monedula), corneille noire (c. corone), corneille mantelée (c. c. cornix), grand corbeau (c. corax), grave à bec rouge (pyrrhocorax pyrrhocorax), chocard à bec jaune (p. graculus), pie bavarde (pica pica), pie bleu (cyanopica cyanus), geai des chênes (garrulus glandarius) casse noix moucheté (nucifraga caryocatactes).	G1 38
G1 39	autres espèces des genres et familles non reprises dans les classes précédentes.	G1 40

SECTION G 2 - VARIETES DOMESTIQUEES D'ESPECES DE LA FAUNE EUROPEENNE P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle. Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Stam 4	Varietes domestiquees d'espèces de la faune européenne	Individuel
G2 1	mutation de chardonneret élégant brun	G2 2
G2 3	mutation de chardonneret élégant agate	G2 4
G2 5	mutation de chardonneret élégant isabelle	G2 6
G2 7	mutation de chardonneret élégant satiné (toutes couleurs), pastel (toutes couleurs), tête blanche (toutes couleurs), blanc à masque orange & mutation jaune.	G2 8
G2 9	mutation de verdier d'Europe brun	G2 10
G2 11	mutation de verdier d'Europe agate	G2 12
G2 13	mutation de verdier d'Europe isabelle	G2 14
G2 15	mutation de verdier d'Europe satiné (toutes couleurs), pastel (toutes couleurs).	G2 16
G2 17	mutation de tarin des aulnes brun	G2 18
G2 19	mutation de tarin des aulnes agate	G2 20
G2 21	mutation de tarin des aulnes isabelle	G2 22
G2 23	mutation de tarin des aulnes dilué et double dilué (toutes couleurs) et ivoire (en phénotype sauvage, agate, brun & isabelle) remarque ; tous les ivoires dilués et double dilué sont interdits.	G2 24
G2 25	mutation de sizerin brun	G2 26
G2 27	mutation de sizerin agate	G2 28



G2 29	mutation de sizerin isabelle	G2 30
G2 31	de sizerin facteur foncé (toutes couleurs), pastel (toutes couleurs) & phaeo.	G2 32
G2 33	mutation de bouvreuil pivoine brun	G2 34
G2 35	mutation de bouvreuil pivoine phénotype sauvage pastel	G2 36
G2 37	mutation de bouvreuil pivoine brun pastel	G2 38
G2 39	mutation de bouvreuil pivoine jaune & blanc	G2 40
G2 41	mutation de pinson des arbres brun	G2 42
G2 43	mutation de pinson des arbres agate	G2 44
G2 45	mutation de pinson des arbres isabelle	G2 46
G2 47	mutation de pinson des arbres opale en phénotype sauvage en agate et en brun.	G2 48
G2 49	mutation de moineau domestique et friquet brun	G2 50
G2 51	mutation de moineau domestique agate	G2 52
G2 53	mutation de moineau domestique isabelle	G2 54
G2 55	mutation de moineau domestique ; phaeo, phénotype sauvage opale, blanc à yeux noirs, albinos, lutino ivoire, satiné, brun pastel et moineau friquet phénotype sauvage opale et brun opale.	G2 56
G2 57	mutation brun de l'étourneau sansonnet, grive musicienne et de la pie bavarde.	G2 58
G2 59	mutation agate de l'étourneau sansonnet	G2 60
G2 61	mutation isabelle de l'étourneau sansonnet (néant)	G2 62
G2 63	mutation autre de merle blanc, albinos, phénotype sauvage pastel, étourneau sansonnet phaeo, grive musicienne albinos, satiné et geai des chênes opale.	G2 63
G2 65	mutation d'espèces non reprises ci-dessus (sans médaille), en étude.	G2 66

SECTION H - HYBRIDES P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle.

Stam 4	Hybrides	Individuel
H 1	hybride noir-brun de canari X carduelis européens et vice versa (couleur classique)	H 2
H 3	hybride noir-brun de canari X autres européens et vice versa (couleur classique)	H 4
H 5	hybride noir-brun de canari X serinus exotiques et vice versa (couleur classique)	H 6
H 7	hybride noir-brun de canari X autres exotiques et vice versa (couleur classique)	H 8
H 9	hybride muté de canari X carduelis européens et vice versa	H 10
H 11	hybride muté de canari X autres européens et vice versa	H 12
H 13	hybride muté de canari X serinus exotiques et vice versa	H 14
H 15	hybride muté de canari X autres exotiques et vice versa	H 16
H 17	hybride exotique X exotique (de fringillidés et emberizidés entre eux) de couleur classique	H 18
H 19	hybride exotique X exotique (d'estrildidés entre eux) de couleur classique	H 20
H 21	hybride muté ; exotique X exotique (de fringillidés et emberizidés entre eux)	H 22
H 23	hybride muté ; exotique X exotique (d'estrildidés entre eux)	H 24
H 25	hybride faune européenne (loxia ou pyrrhula) X faune Européenne (couleur classique)	H 26
H 27	hybride faune européenne autres X faune européenne autres (couleur classique)	H 28
H 29	hybride muté de faune européenne (loxia ou pyrrhula) X faune européenne	H 30
H 31	hybride muté de faune européenne autre X faune européenne autre	H 32

H 33	hybride de serinus exotique X faune européenne et vice versa (couleur classique)	H 34
H 35	hybride autres exotiques X faune européenne et vice versa (couleur classique)	H 36
H 37	hybride muté de serinus exotique X faune européenne et vice versa	H 38
H 39	hybride muté autres exotiques X faune européenne et vice versa	H 40
H 41	hybride panaché (tous)	H 42

SECTION I - PERRUCHES ONDULEES P.E. (BAGUES DE 1 ET / OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle. Les mutations reconnues sont les memes de la section II Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés à l'exception pour les classes 41/42, 43/44. (toutes les Pies)

Stam 4	Perruches ondulees	Individuel
I 1	Normales vert clair	I 2
I 3	Normales bleu clair	I 4
I 5	Normales gris-vert	I 6
I 7	Normales gris	I 8
I 9	Normales ardoisée (slade)	I 10
I 11	Normales série verte et bleue avec facteur foncé (1 ou 2)	I 12
I 13	Opalines série verte y compris facteur foncé	I 14
I 15	Opalines série bleue y compris facteur foncé	I 16
I 17	Normales cinnamon série verte y compris facteur foncé	I 18
I 19	Normales cinnamon série bleue y compris facteur foncé	I 20
I 21	Opalines cinnamon série verte y compris facteur foncé	I 22
I 23	Opalines cinnamon série bleue y compris facteur foncé	I 24
I 25	Tous les Masques jaunes des classes 1 à 24 (Série Bleue)	I 26
I 27	Toutes les Ailes claires y compris les Opalines et les Arc en ciel (y compris aussi toutes les ailes claires masque jaunes).	I 28
I 29	Toutes les Diluées en jaune et blanc - Toutes les ailes grises en normales et opalines (y compris les masques jaunes en diluées et ailes grises dans la série bleue)	I 30
I 31	Toutes les Fallows - Normales et opalines (y compris les fallows masques jaunes dans la série bleue)	I 32
I 33	Tous les Corps clairs d'Easley et du Texas - normales et opalines - et les sellés (y compris les masques jaunes dans la série bleue)	I 34
I 35	Tous les Inos (y compris les masques jaunes dans la série bleue)	I 36
I 37	Toutes les perlées double facteur série verte et bleue (y compris les masques jaunes dans la série bleue).	I 38
I 39	Toutes les Ailes en dentelles - normales et opalines (y compris les masques jaunes dans la série bleue).	I 40
I 41	Toutes les Pies récessives, les jaunes et blanches aux yeux noirs normales cinnamon et opalines (y compris les masques jaunes dans la série bleue)	I 42
I 43	Toutes les Pies australiennes et hollandaises - normales cinnamon et opalines (y compris les masques jaunes dans la série bleue).	I 44



I 45	Toutes les Perlées 1 Facteur (1 - 26) (y compris les masques jaunes dans la série bleue)	I 46
I 47	Toutes les perruches ondulées Huppées des séries vertes et bleues (1- 46) (y compris les masques jaunes dans la série bleue)	I 48
I 49	Toutes les autres perruches ondulées (sans Médaille)	I 50

SECTION I 2 - PERRUCHES ONDULEES DE COULEUR P.E. (BAGUES DE 1 ET / OU 2 ANS A TITRE SPERIMENTAL

Stam 4	Perruches ondulées	Individuel
1	Ondulées normal	2
3	Ondulées mutation	4

SECTION J - AGAPORNIS - (BAGUES 1 ET/OU 2 ANS)

Stam 4	Agapornis	Individuel
J 1	Roseicollis Vert (Type sauvage)	J 2
J 3	Roseicollis Vert (Plumes longues)	J 4
J 5	Roseicollis Bleu de mer & Bleu de mer Masque blanc	J 6
J 7	Roseicollis Vert Masque orange	J 8
J 9	Roseicollis - Tous facteurs foncés (1 - 7)	J 10
J 11	Tous les Roseicollis Inos y compris Masque orange	J 12
J 13	Tous les Roseicollis Cinnamon y compris les facteurs foncés	J 14
J 15	Roseicollis autres mutations de la série verte	J 16
J 17	Roseicollis autres mutations de la série bleue	J 18
J 19	Personatus couleur sauvage	J 20
J 21	Personatus mutations	J 22
J 23	Fischeri couleur sauvage	J 24
J 25	Fischeri mutations	J 26
J 27	Nigrigenis et Lilianae	J 28
J 29	Taranta & Pullaria couleur sauvage	J 30
J 31	Cana	J 32
J 33	Toutes les mutations (27 - 31)	J 34

SECTION K - PERRUCHES AUSTRALIENNES P.E. (Neophema - Nymphicus - Platycercus, etc.) - (BAGUES 1 ET/OU 2 ET/OU 3 ET/OU 4 ANS)

Stam 4	Néophema spp et Bourkii spp : 2 ans	Individuel
K 1	Neophema splendida - Neophema pulchella	K 2
K 3	Neophema elegans - Neophema chrysostoma	K 4
K 5	Toutes les mutations (1 - 4)	K 6
K 7	Neophema bourkii	K 8
K 9	Neophema bourkii - Toutes les mutations	K 10
Stam 4	Nymphicus hollandicus: 2 ans	Individuel
K 11	Nymphicus hollandicus couleur sauvage	K 12
K 13	Toutes les mutations Face Blanche y compris les perlées Face Blanche	K 14
K 15	Toutes les mutations Perlées (sauf face blanche)	K 16
K 17	Toutes les autres mutations ou combinaisons de couleurs	K 18
Stam 4	Psephotus spp, Cyanoramphus spp, Lathamus : 3 ans	Individuel
K 19	Psephotus, Cyanoramphus couleur sauvage	K 20
K 21	Lathamus discolor couleur sauvage	K 22
K 23	Toutes les mutations (19 - 22)	K 24
Stam 4	Barnardius spp, Polytelis spp: 3 ans	Individuel
K 25	Barnardius couleur sauvage	K 26
K 27	Polytelis couleur sauvage	K 28
K 29	Toutes les mutations (25 - 28)	K 30

Stam 4	Platycercus spp, Purpureicephalus : 3 ans	Individuel
K 31	Platycercus, Purpureicephalus couleur sauvage	K 32
K 33	Toutes les mutations (31 - 32)	K 34
Stam 4	Eunymphicus spp, Alisterus spp, Aprosmictus spp: 4 ans	Individuel
K 35	Eunymphicus, Alisterus, Aprosmictus couleur sauvage	K 36
K 37	Toutes les mutations (35 - 36)	K 38

SECTION L - PERRUCHES ASIATIQUES ET AFRICAINES (BAGUES 1 ET/OU 2 ET/OU 3 ET/OU 4 ANS)

Stam 4	Psittacula krameri : 4 ans	Individuel
L 1	Psittacula krameri krameri et manillensis: couleur sauvage	L 2
L 3	Toutes les mutations (1)	L 4
Stam 4	Psittacula (autres) : 4 ans	Individuel
L 5	Psittacula cyanocephala - roseata - himalayana couleur sauvage	L 6
L 7	Psittacula longicauda - alexandri - columboides couleur sauvage	L 8
L 9	Psittacula derbiana - eupatria couleur sauvage	L 10
L 11	Toutes les mutations (5 - 9)	L 12

SECTION M : PERRUCHES AMERICAINES P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ET/OU 3 ANS)

Stam 4	Forpus coelestis: 2 ans	Individuel
M 1	Forpus coelestis: couleur sauvage	M 2
M 3	Toutes les mutations (1 - 2)	M 4
Stam 4	Forpus autres que Forpus coelestus: 2 ans	Individuel
M 5	Couleur sauvage	M 6
M 7	Toutes les mutations (5 - 6)	M 8
Stam 4	Bolborhynchus lineola: 2 ans	Individuel
M 9	Bolborhynchus lineola: couleur sauvage	M 10
M 11	Toutes les mutations (9 - 10)	M 12
Stam 4	Bolborhynchus autres que Bolborhynchus lineola, Brotogeris spp - Psilopsiagon spp : 2 ans	Individuel
M 13	Couleur sauvage	M 14
M 15	Toutes les mutations (13 - 14)	M 16
Stam 4	Pyrrhura spp, Aratinga spp, Guarouba spp : 3 ans	Individuel
M 17	Pyrrhura : couleur sauvage	M 18
M 19	Aratinga, Guarouba, Nandayus : couleurs sauvage	M 20
M 21	Toutes les mutations y compris les Pyrrhura hypoxantha (17 - 20)	M 22
Stam 4	Cyanoliseus spp, Enicognathus spp, Myiopsitta, etc ...: 3 ans	Individuel
M 23	Couleur sauvage	M 24
M 25	Toutes les mutations (23 - 24)	M 26

SECTION N - PERROQUETS - CACATUA - ARA - LORIS - LORRIQUETS - LORRICULES P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ET/OU 3 ET/OU 4 ANS)

Stam 4	Amazona spp : 4 ans	Individuel
N 1	Amazona : couleur sauvage	N 2
Stam 4	Ara spp, Diopsittaca spp, Anodorhynchus spp: 4 ans	Individuel
N 3	Ara, Diopsittaca : couleur sauvage	N 4
Stam 4	Cacatua spp, Eolophus : 4 ans	Individuel
N 5	Cacatua spp	N 6
Stam 4	Poicephalus spp, Coracopsis spp, Psittacus spp: 3 ans	Individuel
N 7	Poicephalus : couleur sauvage	N 8
N 9	Coracopsis, Psittacus : couleur sauvage	N 10
Stam 4	Eeclactus spp, Nestor, Tanygnathus, Deropterus : 4ans	Individuel
N 11	Eeclactus, Nestor, Tanygnathus, Deropterus	N 12
Stam 4	Pionus spp, Pionites spp, Triclaria : 3 ans	Individuel
N 13	Pionus, Pionites : couleur sauvage	N 14



N 15	Toutes les mutations (1-13)	N 16
Stam 4	Charmosyna, Cyclopsitta, Glossopsitta, Loriculus, Neopsittacus, Oreopsittacus, Phigys, psittaculirostri Vini : 2 ans	Individuel
N 17	Couleur sauvage	N 18
	Eos spp, Pseudos spp: 3 ans	Individuel
N 19	Couleur sauvage	N 20
Stam 4	Tricoglossus spp: 3 ans	Individuel
N 21	Couleur sauvage	N 22
Stam 4	Chalcopsitta spp, Lorius spp : 3 ans	Individuel
N 23	Couleur sauvage	N 24
N 25	Toutes les mutations (17 - 23) - Age selon Type sauvage	N 26

SECTION O - COLOMBES ET PIGEONS EXOTIQUES P.E. (BAGUES ! ET/OU 2 ANS

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle. Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

Stam 4	Genres Geopelia (5 espèces répertoriées), Oena. (1 espèce)	Individuel
O 1	colombe placide (G. placida), colombe de Maugé (G. maugéus), colombe zébrée (G. striata), colombe humérale (G. humeralis), colombe masque de fer (O. capensis) ; tous en couleur classique	O 2
O 3	colombe diamant (G. cuneata) et ses mutations	O 4
Stam 4	Genres Streptopelia (15 espèces répertoriées), Turtur (5 espèces), Zenaïda (6 espèces)	Individuel
O 5	tourterelle des bois (S. turtur), tourterelle à poitrine rose (S. lugens), tourterelle orientale (S. orientalis), tourterelle maillée (S. senegalensis), tourterelle de Chine (S. chinensis), tourterelle pleureuse (S. decipens), tourterelle vineuse (S. vinacea), tourterelle du Cap (S. capicola), tourterelle birmane (S. tranquebarica), tourterelle à collier (S. semitorquata), tourterelle turque (S. decaoto), tourterelle de Reichenow (S. reichenowii), tourterelle à double collier (S. bitorquata), tourterelle de l'Amadoua (S. hypopyrrha), tourterelle d'Abyssinie (T. abyssinicus), tourterelle émeraude (T. chalcospilos), tourterelle africaine (T. afer), tourterelle tambourine (T. tympanistria), tourterelle demoiselle (T. brehmeri), tourterelle triste (Z. macroura), tourterelle des Galapagos (Z. galapagoensis), etc. ; tous en couleur classique.	O 6
O 7	tourterelle riieuse (S. roseigrisira) et ses mutations	O 8
Stam 4	Genres Columbina (9 espèces), Claravis (3 espèces), Metriopelia (4 espèces), Uropelia (1 espèce), Leptotila (11 espèces), Starmoenas (1 espèce)	Individuel
O 9	colombe écaillée (C. squamata), colombe inca (C. inca), colombe picui (C. picui), colombe à bandeau grenat (C. cruziana), colombe minute (C. minuta), colombe passerine (C. passerina), colombe de Bucklei (C. buckleyi), colombe talpacotte (C. talpacoti), colombe bleutée (Cl. pretiosa), colombe de Grenade (L. wellsi), colombe de la Jamaïque (L. jamaicensis), etc. ; tous en couleur classique.	O 10
Stam 4	Genres Gallicolumba (19 espèces), Geotrygon (15 espèces)	Individuel
O 11	colombe poignardée (Gal. Luzonica), colombe à poitrine dorée (Gal. Ruffigula), colombe tristigmate (Gal. Tristigmata), colombe de Bartlett (Gal. Criniger), colombe de Jobi (Gal. Jobiensis), colombe de Palau (Gal. Canifrons), colombe de Stair (Gal. Stairi), colombe à joues blanches (Geo. chrysia), colombe rouge des montagnes (Geo. Montana), colombe versicol (Geo. Versicolor), colombe à moustaches (Geo. Mystacea), etc. ; tous en couleur classique.	O 12
Stam 4	Genres Phaps (3 espèces), Chalcophaps (2 espèces), Geophaps (4 espèces), Henicophaps (2 espèces), Petrophassa (2 espèces), Macropygia (10 espèces), Reinwardtoena (2 espèces), Turacoena (2 espèces).	Individuel

O 13	colombe lumachelle (Ph. Chalcoptera), colombe arlequin (Ph. Histriónica), colombe élégante (Ph. elegans), colombe turvert (C. indica), colombe plumifère (G. plumifera), colombe lophote (G. lophotes), colombe à queue barrée (M. onchal), etc.; tous en couleur classique.	O 14
Stam 4	Genres Columba (54 espèces), Leucosarcia (1 espèce)	Individuel
O 15	pigeon tigré (C. maculosa), pigeon à couronne blanche (C. leucocephala), pigeon jounud (C. corensis), pigeon de Cayenne (C. cayennensis), pigeon du Pérou (C. oenops), pigeon picazzuro (C. picazzuro), pigeon de Guinée (C. guinea), pigeon colombin (C. oenas), pigeon biset (C. livia), pigeon ramier (C. palumbus), pigeon cendré (C. pulchricollis), colombine Wonga (L. melanoleuca), etc. ; tous en couleur classique.	O 16
Stam 4	Genres Ptilinopus (51 espèces), Treron (23 espèces), Caloenas (1 espèce), et autres genres non repris aux classes 1 à-12	Individuel
O 17	ptilope superbe (P. superbus), ptilope à front d'or (P. aurantiifrons), pigeon de Nicobar (C. nicobarica), etc. ; tous en couleur classique.	O 18
O 19	mutations et aberrations toutes espèces des classes 1 à 17, sauf 3 et 7	O 20
O 21	nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	O 22

Remarques :

- les listes d'espèces figurant en regard de chaque classe ne sont pas exhaustives.

- elles correspondent aux espèces le plus souvent présentes en concours

SECTION P - CAILLES - COLINS P.E. (BAGUES 1 ET/OU 2 ANS)

Il sera accepté cinq (5) oiseaux d'une même espèce dans chaque classe individuelle. Les oiseaux panachés ne peuvent pas être présentés.

- Référence taxonomique: systématique établie par SIBLEY et MONROE (« Distribution and taxonomy of birds of the world » 1990)

Stam 4	Genres Coturnix (10 espèces répertoriées), Anurophaps (1 espèce)	Individuel
P 1	caille bleue (C. adansonii), caille nattée (C. coromandelica), caille arlequin (C. delegorgei), caille de Nouvelle Zélande (C. novaezelandiae), caille des blés (C. coturnix), caille de montagne (C. monorthonyx), etc. ; tous en couleur classique.	P 2
P 3	caille de Chine (C. chinensis) et ses mutations	P 4
P 5	caille du Japon (C. japonica) et ses mutations	P 6
Stam 4	Genres Colinus (4 espèces), Callipepla (4 espèces), Dendrocygna (3 espèces), Oreortyx (1 espèce), Phylloscopus (1 espèce), Dactylortyx (1 espèce), Cyrtonyx (2 espèces), Rhynchortyx (1 espèce)	Individuel
P 7	colin des montagnes (O. pictus), colin écaillé (Cal. squamata), colin élégant (Cal. Douglasii), colin de Californie (Cal. californica), colin de Gambel (Co. Gambelli), colin de Virginie (Co. Virginianus), colin huppé (Co. cristatus), colin à face blanche (Co. leucopogon), colin arlequin (Cy. Montezumae), etc. ; tous en couleur classique.	P 8
Stam 4	Genres Amnoperdix (2 espèces), Aleocharis (7 espèces), Francolinus (42 espèces), Perdix (3 espèces), Margaroperdix (1 espèce), Melanoperdix (1 espèce), Rhynchotryx (1 espèce), Gallinula (3 espèces), Rollulus (1 espèce), Arbophila (18 espèces)	Individuel
P 9	perdrix sisi (Am. griseogularis), perdrix de Hey (Am. hehi), perdrix bartavelle (Al. Gracea), perdrix chukar (Al. Chukar), perdrix gabra (Al. barbara), perdrix rouge (Al. rufa), perdrix grise (P. perdix), torqueole de Java (Ar. javanica), torqueole à collier (Ar. torqueola), torqueole à poitrine brune (Ar. brunneopectus), torqueole à bec rouge (Ar. rubirostris), francolin noir (F. francolinus), francolin perlé (F. pin-tadeanus), francolin d'erkel (F. erkeli), francolin gris (F. pondicerianus), francolin à cou jaune (F. leucoscepus), francolin huppé (F. sephaena), roulroul couronné (R. roulroul) etc. ; tous en couleur classique.	P 10
P 11	mutations et aberrations des espèces reprises aux classes 1 à 9, sauf 3 et 5.	P 12
P 13	mutations et aberrations des espèces reprises aux classes 2 à 10, sauf 4 et 6	P 14
P 15	nouvelles mutations en étude (pas de médailles)	P 16

Remarques :

- les espèces de galliformes européens sont reprises dans ce classement les
- listes d'espèces figurant en regard de chaque classe ne sont pas exhaustives
- elles correspondent aux espèces le plus souvent présentes en concours





ITALIE

Désignation officielle (official designation): **23ième Exposition internationale "Città di Udine"**

Organisation (organizers): Associazione Ornitologica Friulana

Lieu (venue): presso Ente Fiera Udine Esposizioni Toreano di Martignacco Udine

Contacts pour information (contacts for information): c/o Zanfagnin Sergio Via Butkovich 12,34070 Savogna Isonzo,GO, Italie, Tél.: 00-39. 0481-22 22 19

Site internet (internet site):

Calendrier Officielle (official schedule)

Enlèvement des oiseaux (acceptance of birds): 22/10/2008

Jugements (judging): 23/10/2008

Ouverture officielle (official opening):

Ouverture au public (open to the public): 25-26/10/2008

Remise des prix(trophy presentation): 26/10/2008

Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing): 26/10/2008

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **J. Pierre Rotzetter**



ITALIE

Désignation officielle (official designation): **8 ième Mostra Internazionale del Mediterraneo**

Organisation (organizers): Associazione Ornitologica Pugliesi

Lieu (venue): presso Ente Fiera del Levante, Lungomare starita, Bari

Contacts pour information (contacts for information): c/o Via Davide Lopez, 20, 70123 Bari (Italie) Tél.: 00-39. 080 - 57 46 910

Site internet (internet site):

Calendrier Officielle (official schedule)

Enlèvement des oiseaux (acceptance of birds): 2-3/11/2008

Jugements (judging): 5-6/11/2008

Ouverture officielle (official opening): 7/11/2008

Ouverture au public (open to the public): 7/11/2008

Remise des prix(trophy presentation):

Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing): 9/11/2008

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Christian Lemèe**





ITALIE

- Désignation officielle (official designation): **2.ième Exposition internationale**
- Organisation (organizers): Associazione Ornitologica Atesini
- Lieu (venue): Palazzo della Fiera di Bolzano
- Contacts pour information (contacts for information): c/o Natalizi, G.Pietro Via Palermo 38/6,
39100 Bolzano (Italie)
Tél.: 00-39. 0471.20.13.58
- Site internet (internet site):
- Calendrier Officielle (official schedule)**
- Engagement des oiseaux (acceptance of birds): 12/11/2008
- Jugements (judging): 13/11/2008
- Ouverture officielle (official opening):
- Ouverture au public (open to the public): 15-16/11/2008
- Remise des prix(trophy presentation): 16/11/2008
- Délogement des oiseaux et clôture:
(delivery of birds and closing) 16/11/2008
- Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Gino Cortese**



ITALIE

- Désignation officielle (official designation): **3.ième Mostra Internazionale di SICILIA**
- Organisation (organizers): Associazione Ornitologica Misterbianchese
- Lieu (venue): Palatenda - Via S. Rocco Vecchio
- Contacts pour information (contacts for information): c/o Arena Roberto, via Allegria, 28, 95123
Catania, Italie Tel. 349 868 7379, e-mail:
roberto58@videobank.it
- Site internet (internet site):
- Calendrier Officielle (official schedule)**
- Engagement des oiseaux (acceptance of birds): 20/10/2008
- Jugements (judging): 21-22/10/2008
- Ouverture officielle (official opening): 25/10/2008, 11.00h
- Ouverture au public (open to the public): 25-26/10/2008
- Remise des prix(trophy presentation): 26/10/2008, 11.00h
- Délogement des oiseaux et clôture:
(delivery of birds and closing) 26/10/2008, 18h
- Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Christian Lemèe**





ITALIE

- Désignation officielle (official designation): **7.ième Exposition internationale « Città del Palladio »**
- Organisation (organizers): A.P.O.V. – Vicenza / A.O.A. Arzignano
- Lieu (venue): Ente Fiera Vicenza nel Padiglione « L », Viale del Lavoro, 69, 36100 Vicenza
- Contacts pour information (contacts for information): c/o Zattera, Carlo - Via San Francesco, 11/A I - 36078 Valdagno (VI) Italia, Tél.: 00-39. 0445. 40 66 62 et fax: 00-39. 0445. 40 40 42
E-mail : apovvicenza@libero.it,
Tél. : 00-39. 338.664.31.70
- Site internet (internet site):
- Calendrier Officielle (official schedule)**
- Enlogement des oiseaux (acceptance of birds): 4/11/2008
- Jugements (judging): 5-6/11/2008
- Ouverture officielle (official opening): 7/11/2008
- Ouverture au public (open to the public): 7/11/2008
- Remise des prix (trophy presentation): 8/11/2008, 20.00h
- Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing): 9/11/2008, 18.00h
- Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **J. Pierre Rotzetter**



ITALIE

- Désignation officielle (official designation): **“Campionato Europeo di Ornitologia - Cesena 2008”**
- Organisation (organizers): Associazione Ornicoltori Cesenate
- Lieu (venue): Ente Fiera Agri – Cesena, Via Dismano, Quartiere Pieve Sestino, 47023 Cesena (FO)
- Contacts pour information (contacts for information): Sig. Farabegali Paride, c/o Casella Postale N° 148, 47023 Cesena (FO) Italia et/ou Via Comunale Sala 1249, 47023 Ruffio di Cesena (FO) Italia
Tél.: 0039 – 0547. 300 304
- Site internet (internet site): **www.aocesena.it**
- Calendrier Officielle (official schedule)**
- Enlogement des oiseaux (acceptance of birds): 4/11/2008, 09.00-20.00h
- Jugements (judging): 5-6/11/2008
- Ouverture officielle (official opening): 8/11/2008, 09.00h
- Ouverture au public (open to the public): 8-9/11/2008
- Remise des prix (trophy presentation): 9/11/2008, 11.00h
- Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing): 9/11/2008, 18.00h
- Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Maurise Level**





ITALIE

- Désignation officielle (official designation): **2.eme Malpensa International Ornithological Show
2.eme Concorso Ornitologico Internazionale di Malpensa**
- Organisation (organizers): A.S.O.T. di Castano Primo (MI) – A.O.B.A. di Busto Arsizio (VA)
- Lieu (venue): Polo Fieristico Sud Malpensa, Via Del Lavoro 5, 20022 Castano Primo (MI)
- Contacts pour information (contacts for information): c/o Schedato, Ferruccio, Via Antica Ducale, 16, 21019 Somma Lombardo (VA), Fax: 0039.0331.25.24.88
- Site internet (internet site):
- Calendrier Officielle (official schedule)**
- Enlogement des oiseaux (acceptance of birds): 21/10/2008, 09.00-22.00h
- Jugements (judging): 22-23/10/2008
- Ouverture officielle (official opening): 25/10/2008, 09.00h
- Ouverture au public (open to the public): 25-26/10/2008, 09.00-18.00h
- Remise des prix (trophy presentation): 26/10/2008
- Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing): 26/10/2008
- Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Pierre Groux**



ITALIE

- Désignation officielle (official designation): **Internazionale Fata Morgana**
- Organisation (organizers): Associazione Ornitologica Fata Morgana
- Lieu (venue): Palazzo del Centro Direzionale (CEDIA), Sala Piramidi, via S. Anna, Reggio Calabria
- Contacts pour information (contacts for information): C/o Ielo, Giuseppe, Via S.Sperato, 57/D, 89133 Reggio Calabria, Tel.: 0039.3282588796
- Site internet (internet site):
- Calendrier Officielle (official schedule)**
- Enlogement des oiseaux (acceptance of birds): 7/10/2008
- Jugements (judging): 8/10/2008
- Ouverture officielle (official opening): 10/10/2008
- Ouverture au public (open to the public): 10-12/10/2008
- Remise des prix (trophy presentation):
- Délogement des oiseaux et clôture (delivery of birds and closing): 12/10/2008
- Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Alessandro Paparella**





PAYS-BAS

Désignation officielle (official designation):

Belangenbehartiging Europese Cultuurvogel
9ième Exposition internationale
(uniquement pour la Faune Européenne et hybrides)
(only for European Birds and Hybrids)

Organisation (organizers): B.E.C.

Lieu (venue): « Valkenhorst », Oirschotsedijk 23, NL-5657 AD Acht / Eindhoven

Contacts pour information (contacts for information):

Frans van Otheusden, secrétaire a.i. B.E.C.,
Tilburgseweg 12, 5061 CD Oisterwijk, Pays-Bas,
Tel.: 0031.13. 52 84 804,
E-mail: f.outheusden@planet.nl

Site internet (internet site):

Calendrier Officielle (official schedule)

Enlogement des oiseaux (acceptance of birds): 25/11/2008

Jugements (judging): 26/11/2008

Ouverture officielle (official opening): 27/11/2008

Ouverture au public (open to the public): 28,29,30/11/2008

Remise des prix(trophy presentation): 30/11/2008, 15.00h

Délogement des oiseaux et clôture:
(delivery of birds and closing) 2/12/2008, 16.30h

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **J. Pierre Rotzetter**



PORTUGAL

Désignation officielle (official designation):

3 i è m e C h a m p i o n n a t
Ornithologique International
C.O.M. de l'Atlantique

Organisation (organizers): CCOP.Varzim; A.O.Barcelos; C.O.Braga,
S.P.Ondulée-FONP

Lieu (venue): Pavilhão Municipal de Caminha, Ville de Caminha,
Portugal

Contacts pour information (contacts for information):

C.Organisateur: Carlos F. Ramôa, Rua da
VilaVelha, 45,P-4490-555 Póvoa de Varzim,
Portugal,
Tel. 00351 969 011 071, Fax. 00351 252 618 483
e-mail: vilardemouros@hotmail.com

Site internet (internet site): www.ciatlantico.com.sapo.pt

Calendrier Officielle (official schedule)

Enlogement des oiseaux (acceptance of birds): 26/10/2008, 13.00-20.00h - 27/10/2008,
10.00-13.00h

Jugements (judging): 28-29/10/2008

Ouverture officielle (official opening): 31/10/2008, 12.00

Ouverture au public (open to the public): 31/10/2008, 14.00-21.00h

Remise des prix(trophy presentation): 1/11/2008, 10.00-20.00h

Délogement des oiseaux et clôture:
(delivery of birds and closing) 2/11/2008, 10.00-17.30h

Superviseur (supervisor) O.M.J./C.O.M.: **Gino Cortese**





PORTUGAL

Désignation officielle (official designation): **1^a Exposição Internacional de Ornitologia C.O.M do Oeste 2008**

Organisation (organizers): FPO, Expoeste, Caldas da Rainha

Ce Championnat a été annullé par les organisateurs

Nouvelles races

Ailes blanches



Perruches ondulees de couleur



PROPOSITIONS TECHNIQUES O.M.J.

PROPOSITION N°1 - (Belgique): La COM-Belgique propose que, tous les oiseaux de la Section O et P seront jugés seulement par des juges experts O et P.

Préavis CE O.M.J.: N'est pas discutable, déjà prévue.

PROPOSITIONS ADMINISTRATIVES C.O.M.

PROPOSITION N°2 - (CD C.O.M.): Acceptation du MAROC comme pays membre de la C.O.M. représentée par la F.O.M.-Fédération Ornithologique Marocaine.

À voter par les pays membres.

PROPOSITION N°3 - (CD C.O.M.): Fixation du droit d'inscription de chaque oiseau présenté aux Mondiaux C.O.M. en 9,00 euros + 1,00 euros assurance, et du prix maximum du catalogue en 12,00 euros pour 2010, 2011 et 2012.

À voter par les pays membres.

PROPOSITION N°4 - (Belgique): La COM-Belgique propose que, pour réduire les frais, les juges d'un même Pays soient logés par deux dans une chambre.

Préavis CD C.O.M.: à voter par les pays membres.

PROPOSITION N°5 - (Belgique et Allemagne): La COM-Belgique et COM-Allemagne propose que les convoyeurs peuvent arriver avec les oiseaux le jour avant le jour de l'enlogement. Les frais seront à charge de l'organisation

Préavis CD C.O.M.: OUI, à voter par les pays membres

PROPOSITION N°6 - (France): La COM-France propose que de réduire la durée du Championnat Mondial de 3 jours par la suppression d'une jour-

née de jugement, une journée d'organisation et une journée d'ouverture au public. Le Championnat Mondial serait ainsi organisé sur une période de 8 jours. Au niveau des jugements le nombre d'oiseaux par juge et par journée resterait identique, ce qui permettrait de faire participer plus de juges chaque année. La COM-France propose de mettre en application cette expérimentation lors du championnat Mondial de 2011 en France.

Préavis CD C.O.M.: Pas possible, à étudier

PROPOSITION N°7 - (France): La COM-France propose que un travail soit engagé au sein de la C.O.M. concernant l'élevage des oiseaux modifiés par l'homme, tout particulièrement dans le domaine des canaris de posture (frisé, huppé), mais également dans d'autres domaines comme les oiseaux à yeux rouge. Ce travail devra se faire avec les autres associations d'éleveurs car il concerne tout aussi bien les chiens, les chats, les volailles, les lapins. Ce travail devra également intégré l'O.M.J. puisque dans certains cas des adaptations de standards pourront être souhaitées.

Préavis CD C.O.M.: À étudier

ÉTUDE DES PROPOSITIONS

- Les C.O.M. ou entités nationales (pays-membres) sont priées de répondre par «OUI» ou par «NON» à chacune des propositions techniques et/ou administratives. N°s 2,3,4 et 5
- Leurs réponses devront parvenir, au plus tard, le 15 décembre 2008, au Président Général de la C.O.M. Monsieur Salvatore Cirimi.
- Une copie de ces réponses sera adressée au Secrétaire Général de la C.O.M. Madame A. Van Roelen.
- Lors du Congrès du premier week-end de sep-

tembre, le Comité Directeur C.O.M. examine les propositions administratives et/ou techniques, introduites par les pays-membres et donne son avis quant à leur application éventuelles. Le cas échéant, il introduit lui-même des propositions administratives et/ou techniques. C'est inutile, pour les pays-membres, d'introduire des propositions administratives et/ou techniques concernant le même sujet pendant une période de trois années. Elles seraient, en effet, automatiquement refusées.



COMMUNICATIONS ADMINISTRATIVES C.O.M. - O.M.J.

• LA LISTE DES SECTIONS ET DES CLASSES

La liste mise à jour se trouve dans un cahier central dans ce numéro des "Nouvelles".

• BAGUES DE COULEUR

Les couleurs RAL pour ces années sont les suivantes:

2008	bleu foncé	RAL 5019	
2009	violet	RAL 4008	
2010	orange	RAL 2003	
2011	bleu foncé	RAL 5019	
2012	rouge	RAL 3002	
2013	noir	RAL 8005	
2014	vert clair	RAL 6019	

Le Congrès O.M.J. à Piacenza (2007) a accepté la reconnaissance des bagues en matière synthétique alternatives à celles utilisées actuellement pour toutes les sections.

• CAGE EN CARTON

Au cours de son assemblée du 24 mars 2008, le C.E.-O.M.J. a décidé d'autoriser l'usage de la cage en carton lors des "Mondiaux", et ce pour les sections suivantes:

- Section D, canaris de couleur
- Section F, exotiques de petite taille
- Section G, faune européenne de petite taille
- Section H, hybrides de petite taille

COMMUNICATIONS TECHNIQUES C.O.M. - O.M.J.

Nouvelles mutations et races à l'étude

1) Présentation d'une nouvelle race ou mutation.

Afin d'éviter la prolifération de races et/ou mutation trop proches des existantes d'originalité ou avant de pouvoir appliquer la procédure de reconnaissance qu'à la durée de trois années consécutives aux mondiaux :

- Le standard de la race ou mutation proposée sera soumis à l'évaluation des experts O.M.J. de tous les pays membres de la C.O.M., avant de pouvoir être présentée au cours d'un mondial.
- Les experts donneront leur avis en tenant compte de l'originalité, de l'intérêt et des qualités esthétiques de la race ou mutation proposée
- Un vote, dégageant une majorité sera exigé avant de pouvoir la présenter au Championnat du Monde et de suivre la procédure suivante.

2) Procédure de reconnaissance d'une nouvelle race ou mutation:

- La demande doit être faite par un pays-membre qui fournit le standard et la documentation y afférents.
- Présentation minimale "hors concours" (pas de médailles): un (1) stam de 4 oiseaux et cinq (5) individuels par 1 éleveur ou plusieurs éle-

veurs différents, pendant au moins trois années consécutives aux Mondiaux.

- Le jugement des oiseaux est effectué par cinq (5) juges de pays différents, à l'exception d'un juge du pays-membre présentant ces oiseaux.
- Les juges évalueront sur la base du standard présenté et donneront leur appréciation écrite.
- Les oiseaux présentés doivent, au minimum, posséder 87% des facteurs demandés dans le standard.
- Si durant une année, ces conditions ne sont pas remplies, la procédure doit être reprise au début.

Note :

a) A titre uniquement consultatif et afin de répondre aux éventuelles explications complémentaires que souhaiteraient avoir le responsable du C.E./O.M.J. ou les cinq (5) juges experts désignés, le pays qui demande une reconnaissance de mutation ou de race, peut envoyer un (1) spécialiste de ladite mutation ou race.

b) Toute nouvelle Race ou mutation qui aura échoué 2 fois lors de sa demande de reconnaissance ne pourra pas être représentée pendant une période de 2 années.

Dans le mondial de Piacenza 2009, la race « Arlequin Portugais » sera présentée, dans la section E-Canaris de Posture



● **RÉPÉTITION ! DÉCISION COMITÉ EXÉCUTIF O.M.J. : SECTION D à P**

Devant la qualité sans cesse grandissante des oiseaux exposés le C.E.-O.M.J. a décidé de modifier les pointages maximum et minimum, de la façon suivante et à appliquer dès le mondial 2004 pour les expositions internationales C.O.M. et les Mondiaux:

INDIVIDUELS	MAXIMUM	MINIMUM	STAMS	MINIMUM
Médaille d' OR	94	90	OR	360
Médaille d' ARGENT	93	90	ARGENT	360
Médaille de BRONZE	92	90	BRONZE	360

● **PERRUCHES ONDULÉES DE COULEUR**

Suite a une proposition conjointe du Portugal, de l'Italie, et de la France le C.E. O.M.J. a accepté la création de la Section I2-Perruches Ondulées de Couleur

● **AUTRES INFORMATIONS**

Réunions d'experts

Des réunions des experts O.M.J. des sections «G»-Faune Européenne-et «H»-Hybrides et de la Section « D »-Canaris de Couleur ont eu lieu a Palaiseau en Mai et Aout 2008. Les comptes-rendu de ces sessions se trouvent dans les annexes 4 et 5 de ce numéro des "Nouvelles de la C.O.M."

Une réunion conjointe des experts O.M.J. de la Section «I - Perruches Ondulées» et «J/K/L/M/N - Psitacités» aura lieu en Mars 2009 à Palaiseau.



Le CD O.M.J. à Palermo, Italie
Alessandro Paparella, Pierre Groux et Roberto Rossi

LISTE DES MEMBRES ACTIFS, CORRESPONDANTS ET CONSULTATIFS DE LA COMMISSION DE RECHERCHE ORNITHOLOGIQUE (C.R.O.)

ANNEXE N. 1

ALLEMAGNE (D)

Dr. Hans Claeßen, biologiste, éleveur
Hauptstraße 4
D - 77836 Rheinmünster
(Allemagne)

BELGIQUE (B)

Yves BOTTON, docteur-vétérinaire
Allée des Artisans, 2
Zoning de Biron / Cinagro
B - 5590 Ciney
(Belgique)

Julien SMITZ, éleveur,
Président Société Générale Pinsonnière,
Chaussée de Liège, 210a
B - 4480 Engis
(Belgique)

Marcel RUELLE, écrivain, éleveur
Avenue des Acacias, 131
B - 4460 Horion-Hozémont
(Belgique)

BRÉSIL (BR)

Dr. Pedro SALVANO FILHO, dir. revue, éleveur
Caixa Postal 238
BR - 86870-000 Ivaipora PR
(Brésil)

ESPAGNE (E)

**A. BABRA GARCIA, juge honoraire, écrivain,
éleveur**
Passerg Marina Julia 39
E - 08310 Argentona / Barcelona (Espagne)

Rafael CUEVAS MARTINEZ,
chroniqueur, éleveur
C / Villaralto 7
E - 14400 Pozoblanco / Córdoba (Espagne)

FRANCE (F)

Guy BARAT, éleveur
24, Avenue de la Vallée
F - 95820 Saint Leu la Forêt (France)

Aldo De FAVERI, chroniqueur, éleveur
Rue de l'Eglise
F - 76660 Grandcourt (France)

Jean-Michel EYTORFF, juge, Prés.d'Hon. I.C.C.
74, rue du Pardon
F - 95100 Argenteuil (France)

Jacques FAIVRE, juge, chroniqueur, éleveur
75, avenue Maréchal Juin
F - 39100 Dole (France)

René GARDIEN, juge, éleveur, responsable I.C.C.
30, Chemin vert, Saint Laurent
F - 08090 Charleville-Mézières (France)

Armand GAVILAN, chroniqueur, éleveur
82, rue de la Brise de la mer
F - 1380 Istres (France)

Maurice MARINGUE, écrivain, éleveur
Impasse Bel-Air 4
F - 71000 Macon (France)

Maurice Pomarède, Prof. Emeritus Biologie,
ancien responsable C.R.O. pour la C.O.M.,
19, rue de l'Hirondelle
F - 34090 Montpellier (France)



HONGRIE (H)

Endre MÜLLER, chroniqueur, éleveur
HRS 23801 / 2
H – 2071 Páty Kültérület (Hongrie)

ITALIE (I)

Giovanni CANALI, écrivain, chroniqueur, éleveur, juge
Membre C.T. Canaris de Couleur,
Via Cavalotti 12
I – 43100 Parma (Italie)

Dr. Alamanno CAPECCHI,
chroniqueur, éleveur
Via Tosco-Romagnola 554
I – 56020 La Rotta (PI) (Italie)

Sergio CRUSI, délégué Phoenix, éleveur
Viale de la Repubblica, 48
I - 73100 Lecce (Italie)

G. DE BASEGGIO, prof. Zootechnie,
écrivain, éleveur, éditeur,
Via Cerbai, 11
I – 40032 Camugnano (Italie)

Renzo ESUPERANZI, écrivain, juge, éleveur
Via Brodolini, 9
I – 60033 Chiaravalle (AN) (Italie)

Sergio LUCARINI, chroniqueur, juge, éleveur
Via Rodi, 37
I – 00195 Roma (Italie)

Daniele SCARPA, écrivain, éleveur, juge
Via Benedetto Croce, 14
I – 30027 San Dona di Piave (VE) (Italie)

PAYS-BAS (NL)

Bart BRAAM, éleveur, juge
Keiendriesstraat 20,
NL – 6685 AL Haalderen (Pays-Bas)
Email: bart.braam@tiscali.nl

Frans PIJNEN, chroniqueur, éleveur
Peeberg 73,
NL – 4641 LC Ossendrecht
(Pays-Bas)

Henk VAN DER WAL, éleveur, juge, écrivain,
Membre Research-Advies Groep MUTAVI
Mozartstraat 4
NL – 8916 HC Leeuwarden
(Pays-Bas)

Hein VAN GROUW, écrivain, chroniqueur,
taxidermiste, éleveur
Aidaplein 193
NL – 2402 TC Alphen a/d Rijn
(Pays-Bas)

PORTUGAL (P)

Pedro NUNO FERREIRA, chroniqueur, éleveur
Rua Alto Das Torres 883, 1º esq.
P – 4430-010 Vila Nova de Gaia
(Portugal)

Jorge QUINTAS, écrivain, éleveur
Largo Nossa Senhora do Livramento N° 1
P – 4405 Serzedo-Vila Nova de Gaia- (Portugal)
Email: jorgequintas70@hotmail.com

TURQUIE (TR)

Zuhal DASTAN, chroniqueur, éleveur
Pak Piliç Tesisleri,
Yenibosna Metro İstasyon Yanı
TR – Bakırköy – İstanbul - (Turquie)
Email: zuhal@mudurnupilic.com.tr

RESPONSABLE C.O.M. : **GASTON VAN LIMBERGEN,**
Putteveld, 29 B – 9200 Dendermonde (Belgique)
Tél. et fax : 00 – 32. 52. 21. 47. 33
E-mail : van.limbergen.g@belgacom.net
(les noms imprimés en noir sont les représentants nationaux)



LISTE OFFICIELLE DES 37 ADRESSES C.O.M. - ENTITÉS NATIONALES

**ALLEMAGNE**

C.O.M. Deutschland
c/o Herr W. Wulf - Koordinator
Ewertstraße 7
D - 33154 Salzkotten (Allemagne)
Email: wilfried.wulf@freenet.de

Herr D. Wirges
Technische Kommission AZ/DKB
Oberdorf 19
D - 64572 Büttelborn / Worfelden
(Allemagne)
Website: www.comdeutschland.de

**ARGENTINE**

Federacion Ornitológica Argentina
(F.O.A.)
Virrey Liniers 1277, C.A.B.A., C.P.1241
Buenos-Aires (Republica Argentina)
Email: foa@ornitofoa.com.ar
Website: www.ornitofoa.com.ar

**AUTRICHE**

Herr Christian Reizelsdorfer (Ö.K.B.)
Böhmerwaldstrasse 12
A - 4600 Wels (Autriche)
Email: christian.reizelsdorfer@liwest.at

Herr Gerald Bründl
Prunerstrasse 3
A - 4020 Linz (Autriche)
Web site: www.oe-kb.at/

**BELGIQUE**

De heer A. Rogiers,
Président B.O.U - U.O.B.
Kalkoven, 97
B - 1730 Asse (Belgique)
Email: a.rogiers@skynet.be
Website: www.bouuob.be/

**BRÉSIL**

Federação Ornitológica do Brasil (F.O.B.)
Av. Francisco Matarazzo 455
Parque da Agua Branca
Cx.Postal 61131
BR - CEP 05071 - 970 Sao Paulo SP (Brésil)
Email: fo.brasil@uol.com.br
Website: www.fob.org.br

**BOSNIE-
HERCEGOVINA**

Savez Uzgajivaca Ptica Bosna i Hercegovina
ul. Augusta Brauna 10
BIH - 71000 Sarajevo
(Bosna i Hercegovina)

**BULGARIE**

C.O.M. - Bulgaria
Association Bulgare d'Oiseaux Décoratif
c/o M. Trendafilov, Président
Strelbichte 19A/B App. 68
BG - 1404 Sofia
(Bulgarie)
Email: bav-velev@mail.bg
Website: www.canary-bnccc.com/

**CANADA**

Monsieur Jacques Robichaud,
Président Association des Eleveurs d'Oiseaux de Montréal (A.E.O.M.)
7110, 8ième Avenue
Montréal Québec Canada - H2A 3C4

**CHILI**

Sociedad Ornitologica Chilena (S.O.CH.)
Casilla 325-2 - Correo 2
RCH - Santiago de Chile (Chili)





CHYPRE

Mr. S. Courtellarides,
Secrétaire - «Cyprus Canary Association»
P.O. Box 20673 - CY - Nicosia (Chypre)



COLOMBIE

Federacion Ornitologica Colombiana (F.O.C.)
c/o Asociacion de Canaricultores y
Ornitofilos de Colombia (A.C.R.O.C.)
Apartado Aero n. 58206
CO - Bogota D.E. 2 (Colombie)



CROATIE

"Hrvatski Ornitoloski Savez"
c/o Mr. Adnan Kalajdzic,
'Enel-Split', Trg Hrvatske bratske zajednice 8 / III,
HR - 21000 Split (Croatie)
Website: www.osh.hr/



CUBA

Asociacion Nacional Ornitologica de Cuba (A.N.O.C.)
Calle Infanta N° 402 (altos) Esq. A San Miguel
C - 10400 Municipio Centro Habana (Cuba)



DANEMARK

Mr. Ronald Hvam
President C.O.M. Danmark
Moselundvej 10 - DK - 7442 Engesvang (Danemark)
Email: ronaldhvam@mail.dk



ESPAGNE

Sr. D. Antonio J. Sanz Cobo
Secrétaire Général COM-ESPAGNE
Av. Francia, 65 puerta 25
E - 46023 Valencia (Espagne)
Email: export@sanico.es



FRANCE

M. Bernard Gassmann
Secrétaire Général
U.O.F. - C.O.M. France
2, Rue des Dahlias
F - 95500 Gonesse (France)



**GRANDE-
BRETAGNE**

Président (President) : Mr.Ron
Evans, 2 Shepherds Walk,
Pendeford,Wolverhampton WV8
1TP,England
Telephone: 01902 832 231, email:
revans.pendeford@blueyonder.co.uk

Coordinateur Mondial (World
Show Coord.):Mr. S.Tammam, 396
Ashley Road, Poole, BH14 OAA
(England),Tel.: 07768 285 713, email:
simontammam@aol.com,
Website: www.ioa-com-gb.co.uk



GRÈCE

M. Dimitri Gurtis
Président C.O.M. Hellas,
Moraïti 81, Neo Psychiko
GR - 11527 - Athènes (Grèce)



HONGRIE

Confédération Nationale des Eleveurs d'Oiseaux d'Agrément Hongroies
Mr Sándor Tóth, Président
Sóstói út 7/B III/7
H - 4400 Nyíregyháza (Hongrie)



**IRLANDE**

Mr Edward Darcy
13, Fancourt, Balbrighn, Co Dublin, (Eire)

**ISRAEL**

Israel Federation of Bird Breeders
c/o Mr. Avi Rubens
P.O. Box 20534 - IL - 38491 Hadera (Israel)
Email: arubens@netvision.net.il

**ITALIE**

C.O.M. Italia
Via Caorsana 94 Loc. Le Mose - 29100 Piacenza (Italy)
tel. +39 0523593403 - fax +39 0523571613 - email: foi@foi.it
Site Internet Website : www.foi.it

**LUXEMBOURG**

Fédération Luxembourgeoise d'Ornithologie
c/o Secrétaire M. Louis Muller
33a, Hauptstrooss
L - 9835 Hoscheid-Dickt
(Grand Duché de Luxembourg)

**MALTE**

Bird Breeders' Association
c/o Mr. Joseph Barbara
Rudabell L. Gonzi Street
M - Tarxien TXN 2371 (Malte)
Email: bbacommalta@onvol.net

**F.Y.R. MACÉDONIE**

Ornitoloska Federacija na Makedonija (O.F.M.)
c/o Mr. Zlatko Dimovski
ul. "73" br. 10 selo Volkovo
1000 Skopje (F.Y.R. Macédonie)

**PAYS-BAS**

C.O.M. Nederland
c/o de heer A.P. Braam
Keiendriesstraat 20
NL - 6685 AL Haalderen (Pays-Bas)
Email: bart.braam@tiscali.nl

**PÉROU**

Federación Ornitológica del Perú (F.O.P.E.)
Av. La Molina 1441 Urb. Sol de la Molina
La Molina - Lima 12 (Pérou)

**POLOGNE**

C.O.M. Poland
c/o Mr. Krzysztof Wilczewski
ul. Krolowej Marysienki 21 m 112
PL - 02-954 Warsaw (Pologne)

**PORTUGAL**

Président C.O.M. Portugal
M. Mario Costa
Rua Ferreira Cardoso, N° 85
4300-198 Porto
(Portugal)
Email: mariocosta52@gmail.com

Secrétaire C.O.M. Portugal
M. Raul Manuel Andrade Leitão
Av. Vasco da Gama, N° 317, 9° FC
P-4490-410 Póvoa de Varzim (Portugal)
Email: vandoma@iol.pt
Site Internet: www.comportugal.no.sapo.pt





PUERTO RICO

Mr. Edgardo Oyola, COM-Puerto Rico,
PO Box 132
Palmer PR 00721-0132 (Puerto Rico)



SLOVAQUIE

Slovensky Zväz Chovateľov Ustredny Vybor
Krizna 44
SK - 824 76 Bratislava 26 (Slovaquie)



SERBIE MONTENEGRO

Savez organizacija za zastitu i odgoj ptica
Srbija & Crna Gora
c/o Mr. Slobodan Kulic, President
28, marta 25,
SCG - 16000 Leskovac (Serbie & Montenegro)



SLOVÉNIE

Z.D.V.V.P. Slovenije
Président Iztok Cilensek
C. 9. avgusta 8/d
SLO - 1410 Zagorje ob Savi (Slovénie)
Email: istok_cilensek@t-2.net



SUISSE

Secrétaire C.O.M. Suisse,
Mr. F. Vuillaume
Route du Jura, 40
CH - 2926 Boncourt (Suisse)
Email: fvuillaume@bluewin.ch
Website: www.kleintiere-schweiz.ch



TCHÉQUIE

Cesky Svaz Chovatelů
Maskova 3
CZ - 182 53 Praha 8 – Kobylisy (Tchéquie)
Email: cschdz.cz



TURQUIE

The Canary & Cage Birds Federation
Pak Piliç Tesisleri
Yenibosna Metro İstasyon Yanı
TR - Bakırköy - İstanbul (Turquie)
Email: murat.yordamoglu@kordsaglobal.com
Website: www.tkkf.org



URUGUAY

A.C.R.U.
Asociacion Canaricultores Roller del Uruguay
Av. Gal Rivera 3066
Casilla de Correo 16016
ROU - Montevideo (Uruguay)



VÉNÉZUÉLA

Président COM-Vénézuéla
M. Antonio Vieira
Pajarolandia
Final Avenida Casanova
Edf. Ionio, Local 1
YV – Caracas (Vénézuéla)

Vice-Président COM-Vénézuéla
M. Dr. Augusto José Esteva H.
Av.3G entre Calles 68A y 70
N° 68A – 54 Sector Bellas Artes -
Apdo. 10.166
YV - Maracaibo (Vénézuéla)

REMARQUE IMPORTANTE

Nous demandons instamment aux C.O.M. et entités nationales membres, de nous faire part de toutes modifications qui devraient, le cas échéant, y être apportées, en ce qui concerne leur pays respectif.

Nous les en remercions d'avance et nous insistons aussi pour qu'à l'avenir tout changement d'adresse, de téléphone, de fax et/ou de E-mail et Website soit communiqué, sans retard, au Secrétaire Général, avec copie au Président Général et au Président Général Adjoint, responsable par internet.



CURRICULA VITAE CANDIDATS C.D. - C.O.M. et/ou C.E. - O.M.J. (CURRICULA VITAE OF THE CANDIDATES to CD C.O.M. and/or CE O.M.J.)

ANNEXE N. 3

Pour le poste de Président-adjoint (for the post of Assistant-President)



Bernardino YEVES VALERO,
Espagne (Spain), rééligible (rééligible)

Né le (birth date): Valencia, 29/6/1952

Adresse (address): Urb. Majadaverde, 21, E - 03110 Muchamiel- Alicante-Espagne

État civil (civil status): marié (married)

Nationalité (nationality): Espagnole (Spanish)

Profession: Directeur et propriétaire d'un bureau de représentations textiles et d'une petite chaîne de magasins sur la côte méditerranéenne espagnole

(Director and owner of a textile office and a small chain of shops in the mediterranean coast of Spain)

Langues (languages spoken): Espagnol et le catalan (comme langues maternelles), l'allemand, le français et l'anglais correctement. Parle également l'italien. (Spanish, catalonian, german, french, english, and italian)

Activité ornithologique (ornithological activities): Il a fait ses études au Collège allemand à Valencia, puis des études de Philologie germanique à l'université de Barcelone.

Au point de vue ornithologique, il est éleveur depuis ses 12 ans.

-1970, à 18 ans, participe à la formation du Comité Directeur de l' Association de Valencia, la plus grande d'Espagne avec plus de 1.300 membres.

-1971, à 19 ans il passe, avec succès, son examen pour le titre de juge en canaris de couleur.

-1975, il réussit son examen de juge international O.M.J., devenant alors le juge le plus jeune. Pendant des années et peut être jusqu'à présent, il est le juge a accédé le plus jeune à la catégorie internationale.

-1976, il reçoit la médaille bordée argent de la C.O.M. pour sa participation active au Championnat Mondial à Valencia. Participe comme juge au Championnat Mondial.

-1980-85 M. Yeves-Valero est le représentant de l'Espagne aux congrès de la O.M.J. ou de la C.O.M.

-1985 à Zutphen, il est élu par une grande majorité Président Général Adjoint du Comité Directeur de la C.O.M. Cette même année il reçoit la médaille O.M.J. bordé argent pour 10 années comme juge international.

-1986 Il est élu Président de la FOCDE (la plus grande Fédération espagnole).

-De 1986 jusque 1997 il dirige la prestigieuse revue "Pájaros" de la FOCDE.

-1987 Avec le président Général, M. Philippe, il organise la réunion des différentes fédérations espagnoles et après trente ans de litige, le conflit espagnol est fini. M. Yeves-Valero est élu premier Président de la C.O.M./Espagne.

-1990, Il reçoit la médaille O.M.J. bordée or pour ses 15 ans comme juge international.

-1992, Il dirige l'équipe organisatrice du Championnat Mondial à Las Palmas et reçoit la médaille C.O.M. bordée or.

-1995, M. Yeves-Valero reçoit la médaille d'or de la Confédération Ornithologique Mondiale pour ses 10 ans dans le Comité Directeur de la C.O.M..

-1994, Il est nommé à l'unanimité de tout le congrès, membre d'honneur de la FOCDE.

-1998, M. Yeves-Valero est nommé membre d'honneur avec insigne d'or de l'association de Valencia.

-2000, Il est le président du Comité Organisateur du Championnat Mondial a Alicante.

-2001, le collège de juges lui fait un grand hommage et il est nommé membre d'honneur du collège de juges d' Espagne.

-2009, Cet année il a passé 24 ans comme Président Général Adjoint de la Confédération Ornithologique Mondiale. Dans tout cet temps il a travaillé auprès des quatre derniers présidents de la C.O.M, M. Lucien Van Roelen, M. Jacques Philippe, M. Kees Maandag et actuellement, M. Salvatore Cirmi.

He has studied at the German College in Valencia, and graduated in Philology in the University of Barcelona.

From the ornithological point of view, he has been a breeder since the age of 12:

-1970, at the age of 18, participates in the formation of the Committee of the first Valencia Society, the biggest in Spain, with more than 1.300 members.

-1971, at the age of 19, passes the judge's test and becomes a colour canaries judge

-1975, passes the O.M.J. test and becomes an International OMJ judge, the youngest at that time. For many years, and perhaps until today he is the youngest person ever to become an OMJ Judge.

-1976, receives the silver badge of the COM, in merit of his active participation in the Valencia World Show, where he also participated as a OMJ judge.

-1980-85 M. Yeves-Valero is the Spanish delegate to the OMJ and COM congresses.

-1985 in Zutphen, he is elected by big majority as Assistant-President of the COM. This same year he receives the silver badge of the OMJ for his ten years as an international OMJ judge.

-1986 He is elected as President of FOCDE (the biggest federation in Spain.

-From 1986 to 1997 he is the Director of the prestigious magazine "Pájaros" of FOCDE.

-1987 With President-General M. Philippe, he organises a meeting with different Spanish federations and after 30 years of litigation, the Spanish conflict ends. M.Yeves Valero is elected the first President of COM-Spain.

-1990, He receives the OMJ gold badge, for fifteen years as an OMJ International judge.

-1992, He directs the team of organisers of the World Show in Las Palmas and receives the Gold badge of the COM.

-1995, M. Yeves-Valero receives the gold medal of the COM for his ten years in the COM board of directors.

-1994, He is nominated unanimously by the congress, as Member of Honour of FOCDE

-1998, M. Yeves-Valero is nominated Member of Honour with the gold badge, of the Valencia Society.

-2000, He is the President of the Organising Committee of the Alicante World Show

-2001, The judges college, gives him a great honour, naming him Member of Honour of the Spanish Judges College.

-2009, This year he commemorates 24 years as Assistant-President of the COM. During this time he has worked together with the last four Presidents of the C.O.M., M. Lucien Van Roelen, M. Jacques Philippe, M. Kees Maandag and now M. Salvatore Cirmi.





Crtomir ZAKRAJSEK, Slovénie (Slovenia)

Né le (birth date): Deskle, 4/07/1963

Adresse (address): Rutarjeva, 4 A, 5000 Nova Gorica, Slo-
venie

État civil (civil status): marié (married)

Nationalité (nationality): Slovène (Slovenien)

Profession: Dirigeant usine industrielle (director of an in-
dustrial company)

Langues (languages spoken)

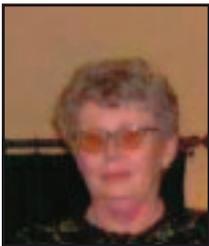
Slovénie (langue maternelle), anglais, italien, serbe, et
croate (Slavish, english, italian, serb and croate)

Activité ornithologique(ornithological activities)

Eleveur-exposant de canaris de Couleur, Président Asso-
ciation Nova Gorica, Vice-Président Fédération COM-Slove-
nie, Juge International Canaris de couleur

(breeder and exhibithon of color canaries, President of the
Nova Gorica Association, Vice-President of the federation
COM-Slovenia, International judge of color canaries)

Pour le poste de Général-Secrétaire (for the post of Secretary)



ANA VAN-ROELEN-Janssen, Belgique (Belgium), rééli-
gible (reeligible)

Né le (birth date): 26/06/1938

Adresse (address): Berg van Leningstraat, 10 / 9 B -
3300 Tienen, Belgique

État civil (civil status): Veuf,(widower)

Nationalité (nationality): Belge (Begian)

Profession: retraité

Langues (languages spoken): Français, anglais, néerland-
dais, allemand, espagnol, italien (French, english dutch,
german, spanish, italian)

Activité ornithologique(ornithological activities): Depuis
1952 je suis occupée dans l'ornithologie.

Mon père étant président d'un club à Rotterdam et moi
j'aidais au championnat du Pays- bas.

Ainsi, en 1965 il y avait les championnats mondiaux de
Rotterdam et j'ai rencontré mon mari et je suis parti de la
Hollande.

Depuis lors j'ai fait tous les mondiaux en aidant, sauf les
mondiaux de Portugal.

François VUILLAUME, Né le Adresse État civil Nationa

En 1974 on a fait le mondial à Malines et j'avais le secré-
tariat.

En 1982 et 1987 Roeselare et 2000 en Espagne j'étais
dans le comité organisateur.

En 1985 j'étais élue comme secrétaire général adjoint à
Hollande(Zutphen), et a Split on a mis Mr Picco. En 2006
j'ai posé ma candidature comme secrétaire général.

Mon seul but est d'aider l'éleveur en pratiquant son hob-
by et pour avoir une monde avec beaucoup d'amitié et
respect, et que les oiseaux apportent de bonheur dans le
cœur des amateurs.

I am related with ornithology since 1952

My father was President of a Society in Rotterdam, and i
used to help him at the shows in Holland.

So, in 1965, at the World Show in Rotterdam, i knew my
husband and i left Holland.

Since then i was present at every world show helping, ex-
cept the World Show in Portugal.

In 1974 we organized the World Show in Malines and i was
the Secretary.

In 1982 and 1987 Roeselare and 2000 in Spain, i was in
the Organizing Committee.

In 1985 i was elected as Assistant-Secretary in Holland
(Zutphen) and in Split Mr Picco was elected. In 2006 i pre-
sented my candidature as General Secretary.

My only goal is to help breeders in their hobby, and to have
a world with lots of friendship and respect, and that birds
bring happiness to the hearts of amateur bird keepers.

litéProfession:LanguesActivité ornithologique



C.O.M. / O.M.J.
Compte-rendu de la réunion des experts « couleurs »
Palaiseau les 29-30-31 août 2008

ANNEXE N. 4

Participants :

Belgique	G. Cobbaut, , J Van Overvelt
Espagne	A. Mochon Sanchez, E. Tarraga Flores L. Lopez de Bermejo
France	J.-P. Glemet, M. Darrigues
Hollande	R. Grefmorst, J. Meesters
Italie	A. Donati, G. Trainini
Suisse	F. Vuillaume, R. Gertschen
Portugal	R. Viveiros, J. Cunha
Allemagne	B. Maldener, A. Klemm
O.M.J.	R. Rossi, P. Groux, Président

1. Ouverture de la séance le 29 août à 19h.00

Le président de l'OMJ et le responsable de la section D de l'OMJ souhaitent la bienvenue aux participants et espèrent que le travail qui sera réalisé sera fructueux et important

2. Principaux points abordés au cours de la réunion

Étude des propositions des pays

Propositions de l'Italie

- Canaris lipochromes à ailes blanches

- La désignation blanc récessif est supprimée.
- Reste actuellement les désignations : Blanc dominant et Blanc
- Correction du standard du brun opale
- Rubrique « impression » pas de pénalisation pour les sujets obtenant un prix d'honneur

Propositions de la France

- Choix d'un vocabulaire commun pour désigner les pigments mélanines des canaris
- Canaris mélanines à fond blanc (précision sur le dessin)
- Reconnaissance par l'OMJ du brun topaze
- Révision du standard du brun pastel
- Reconnaissance du canari « Jaspe »

Propositions de l'Espagne

- Standard brun et brun pastel
- Proposition d'une nouvelle fiche de jugement (A étudier)
- Lipochrome blanc dominant et blanc récessif
- Introduction dans le standard des motifs de disqualification et de non jugement
- Introduction dans le standard des caractéristiques techniques des cages d'exposition





- présentation d'un dossier sur le « Jaspe »

Proposition du Portugal

- Ouverture de classes pour le mondial 2010 (A étudiant).

Proposition de la Belgique

- Demande à ce que le collège de 2 juges lors des mondiaux effectue le jugement d'une même classe en même temps
- Les juges belges ne reçoivent pas les nouvelles de la COM.
- Jugement à la lumière artificielle. Uniformisation du matériel utilisé par les pays lors des mondiaux.

3. Mise à jour des standards

Les standards ont été contrôlés dans leur totalité. Toutes les modifications décidées au cours de la réunion ont été immédiatement apportées.

Mise place d'un critère de jugement pour chaque type d'oiseaux.

En fin de réunion tous les participants ont reçu un exemplaire en français des standards mis à jour ou celui-ci leur sera expédié par mail.

4. Clef C.O.M.

La clef C.O.M. a été réactualisée

5. Fiche de jugement

La fiche de jugement a été mise à jour.

6. Ouverture des classes

Le Président P. Groux a fait part des décisions prises par CE/OMJ lors de sa réunion de mars 2008. Ces décisions concernent notamment l'ouverture de classes les canaris lipochromes mosaïques mâles et femelles ainsi que la séparation de tous les types de canaris mélanines en classes différentes. Suite à la demande de l'Italie, il a également été décidé l'ouverture de classes pour les lipochromes à ailes blanches. Toutes ces décisions, à l'exception du Standard et Clases du Brun Topaze, seront applicables pour le prochain mondial et seront publiées dans les nouvelles de la C.O.M. de septembre 2008.

L'ordre du jour étant épuisé le président de l'OMJ clos la séance le samedi 30 à 21h.00

Nous remercions tous les participants pour l'excellent travail qu'ils ont réalisé avec une mention spéciale pour le secrétaire de séance, François Vuillaume.

Fait à Palaiseau le 31 août 2008.

Le responsable de la section D Le Président O.M.J

Roberto Rossi

Pierre Groux

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES EXPERTS "FAUNE EUROPEENE" ET "HYBRIDES" MASSY-PALAISEAU les 4,5 et 6 Avril 2008

ANNEXE N. 5

PARTICIPANTS:

Liste des participants :

Dressen FranZ-Josef	Allemagne
Hof Arno	Allemagne
Bernhart Gunter	Autriche
Bründl Gerald	Autriche
Fauconnier Karl	Belgique
Vanlook Roger	Belgique
Gomez Merino Enrique	Espagne
Gardien René	France
Faivre Jacques	France
Caimi Umberto	Italie
Ficeti Gianni	Italie
Horsting Bennie	Hollande
Van Kruysdyk Herman	Hollande
Vuillaume François	Suisse
Groux Pierre	Président de l'OMJ

Le président de l'OMJ souhaite la bienvenue aux experts des pays et présente les excuses du responsable des sections « G & H » de l'OMJ Gino Cortese qui pour des raisons de santé n'a pas pu se déplacer.

Les points abordés pendant la réunion ont été les suivants

1. Les 2 juges jugeront la même classe. Les meilleurs oiseaux retenus dans la classe seront examinés par les 2 juges ensemble pour déterminer le classement.

2. La proposition de mettre les fiches de jugements au format A5 est refusée. Le format A4 restera en application.



3. Procédure de reconnaissance des nouvelles mutations :

- Les COM nationales doivent introduire une demande de reconnaissance officielle au secrétariat de l'OMJ avec copie au président de l'OMJ et aux organisateurs du mondial minimum 30 jours avant la date du congrès de l'OMJ.
- Il faut présenter 3 oiseaux minimum de la mutation avec minimum un de chaque sexe.
- L'OMJ créera une commission sur place formée de son président, du responsable de la section G et de 3 juges de nationalité différente choisis par l'OMJ.
- Cette commission officiera l'après-midi du 2ème jour du jugement ;
- L'éleveur peut venir présenter la mutation ou se faire aider par un spécialiste.
- Si la mutation est acceptée, elle pourra concourir pour les médailles dès l'année suivante et sera officiellement reconnue après avoir été présentée pendant 3 années consécutives au mondial.

4. Chaque numéro de stam doit correspondre à une seule personne physique {valable pour toutes les sections}.

5. La Hollande demande de juger strictement selon le standard et que cela soit contrôlé pendant le jugement par le responsable de section.

Du fait que les 2 juges jugeront ensemble la même classe, nous estimons qu'il y aura déjà autocontrôle. **Accepté**

6. Sera accepté dans les séries noir, brun, agate, et isabelle seulement une combinaison avec un des facteurs ou couleur suivants : pastel, ivoire, opale, ino, satiné, dilué simple ou double, facteur foncé (le plus foncé possible), topaze, phaéo, jaune et blanc à yeux noirs, tête blanche et la couleur jaune chez le chardonneret, etc. Ceci est valable pour la COM.

7. La France demande s'il serait possible de faire la différenciation des sous-espèces chez les chardonnerets, verdiers, bouvreuils et sizerins ? Un standard différent sera établi pour les principales sous-espèces. Il sera demandé à Hermann Heinzl de faire des dessins de ces oiseaux. **Accepté**

8. Jacques Faivre va faire les modifications aux standards actuels pour les sous-espèces.

9. Karl Fauconnier propose les standards des





oiseaux suivants (dernières mutations vues lors des derniers mondiaux) :

- Tarin phénotype sauvage ivoire, agate ivoire.
- Sizerin phénotype sauvage facteur foncé, brun facteur foncé et agate facteur foncé et phaéo.
- Verdier phénotype sauvage pastel, agate pastel, isabelle pastel.
- Pinson des arbres, brun opale.
- Merle pastel.
- Etourneau agate et phaéo.
- Bouvreuil jaune.
- Tous les chardonnerets à tête blanche.
- Tous ces standards sont acceptés et distribués aux pays présents

10. Nouvelle répartition des classes de la section « G1 »

La liste complète des Classes de la section G1 est publiée dans le cahier central de ce numéro des "Nouvelles".

11. Nouvelle répartition des classes de la section « G2 » :

La liste complète des Classes de la section G2 est publiée dans le cahier central de ce numéro des "Nouvelles".

12. Nouvelle répartition des classes de la section « H » :

La liste complète des Classes de la section H est publiée dans le cahier central de ce numéro des "Nouvelles".

13. Proposition de l'Espagne d'accepter les hybrides panachés.

Accepté : 5 pour 3 contre (nouvelles classes 41 & 42)

14. Nouvelles fiches de jugement pour faune européenne & hybrides :

Dessin	30
Couleur	30
Forme & taille	20
Plumage	10
Maintien, condition, impression	10
Total :	100

15. Le nom des parents (père X mère) doit être à la disposition des juges lors du jugement.

L'ordre du jour étant épuisé le président de l'OMJ remercie tous les experts pour l'excellent travail réalisé pendant la réunion. Ces décisions prendront effet à partir de 2008

Les secrétaires de séance: **Karl Fauconnier , François Guillaume**

Le président de l'OMJ: **Pierre Groux**



CONFEDERATION ORNITHOLOGIQUE MONDIALE C.O.M.

Les Nouvelles

Exposant	
Pays	
N° de l'éleveur	
HYBRIDES	
Dénomination	

Bague				
Cage n°				

Dessin	30				
Couler	30				
Forme et Grandeur	20				
Plumage	10				
Maintien, condition et impression	10				

Total	100				
--------------	-----	--	--	--	--

Total pour le stam	
Harmonie	
Total pour la collection	

Juges:

Date:





CONFEDERATION ORNITHOLOGIQUE MONDIALE C.O.M.

Exposant	
Pays	
N° de l'éleveur	
FAUNE EUROPEENNE	
Dénomination	

Bague				
Cage n°				

Dessin	30				
Couler	30				
Forme et Grandeur	20				
Plumage	10				
Maintien, condition et impression	10				

Total	100				
--------------	-----	--	--	--	--

Total pour le stam	
Harmonie	
Total pour la collection	

Juges:

Date:



Présents : G. Cortese, P. Groux, M. Level, A. Paparella, R. Rossi.
Absent justifié pour engagements de travail J.P. Rotzetter.

PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS :

1) Mise à jour de la brochure O.M.J.

Est prête dans la langue Française, Espagnole, Italienne et Portugaise.

2) Relations et communications avec les COM Nationales (Courriers et copies)

Toutes les documentations sont communiquées aux intéressés.

3) Questionnaires Examens O.M.J. 2008

Il y a déjà des questionnaires, cependant en cas d'insuffisance ou inadéquation le Secrétaire OMJ demandera aux responsables de section des nouveaux questionnaires.

4) Examens O.M.J. 2009

Toutes les corrections des épreuves pratiques seront faites par le CE/OMJ.

5) Expositions Internationales

Voir liste avec noms des Superviseurs.

6) Standards

A-Harz:manque seulement en anglais

B-Malinois: les standards sont prêts. Est à reporter sur feuille "A 4" la brochure belge reçue par M. Level.

D-Couleurs: L'impression et la diffusion des Standards a été réalisée dans la version « sud » et « nord », le travail est donc terminé.

E-Postures: L'impression et la diffusion des Standards a été réalisée dans la version « sud » et « nord », le travail est donc terminé aussi avec la mise à jour avec la reconnaissance de l'Irish Fancy.

F-Exotiques: Diamant Longue queue (*Poephila acuticauda*) le travail est terminé en version « sud » et « nord ».

Diamant de Kittlitz (*Erythrura trichoa*) Les Standards sont prêts dans la version « sud », Français-Espagnol-Italien- Portugais.

Diamant psittaculaire (*Erythrura psitacea*) idem

Diamant à Gouttelettes (*Emblema guttata*) idem

Padda (*Padda oryzivora*) idem

Roselin familier (*Carpodacus mexicanus*) prêt en Italien et en Espagnol.

Diamant à queue rousse (*Neochmia ruficauda*) prêt en Italien et en Espagnol.

Diamant à masque (*Poephila personata*) prêt en Italien et en Espagnol.

Diamant de Bichenov (*Poephila bichenovii*) prêt en Italien et en Espagnol.

Tarin rouge du Venezuela (*Carduelis cucullata*)prêt en Espagnol et Italien.

Tarin de Magellan (*Crduelis magellanicus*) idem

En étude : Astril cendré (*estrilda troglodytes*) et Astrild à tête bleue (*Ureaginus gyanophalus*).

ANNEXE N. 6

En particulier pour les exotiques le secrétariat OMJ, avec la collaboration de collègues étrangers ont en travail un standard d'environ 110 sujets, en particulier des oiseaux plus présents aux concours.

G - Faune Européenne: L'impression et la diffusion des Standard ont été réalisées dans la version « sud » Français, Espagnol, Italiens, Portugais. La version Hollandais est prêt, manque Allemand et Anglais, cependant il est dans l'attente du travail d'ajournement qu'ils feront les experts de la section à la suite de la réunion des experts de mars 2008.

H - Hybrides:L'impression et la diffusion des Standards ont été réalisées dans la la version « sud », Français-Espagnol-Italien-Portugais. La versionHollandais est prêt manque Allemand et Anglais.

Cependant il est dans l'attente du travail d'ajournement qu'ils feront les experts de la section à la suite de la réunion des experts de mars 2008.

I - J/N Perruches : tous les pays ont réalisé le travail qui leur a été demandé à Palaiseau sauf la France (Standard Agapornis).

Pour l'ensemble des autres standards les versions Français - Allemand - Espagnol et Italien existent, les versions en Portugais, Hollandais et Anglais ne sont pas terminées.

Rotzetter demande à Mr. Stephany de nous envoyer 1 devis pour l'impression des standards.

La décision sera prise après.en 2009 encore dans l'attente d'une décision.

7) Mondial de Piacenza - Répartition des Juges par pays.

Voir liste avec la répartition des juges.

8) Propositions techniques et administratives des pays

Toutes les propositions ont été étudiées, les réponses seront adressées aux différents pays.

Belgique : pas propositions

Italie : Les problème ont été réglé lors de la réunion des experts

9) Réunion technique experts 2009

Une réunion des experts O.M.J. de la Section « I » et « J/K/L/M/N » aura lieu en Mars 2009 à Palaiseau.

10) Divers

Médailles O.M.J. 10 et 15 ans: la liste à été établie, les juges concernés recevront leur médaille.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 18 heures .

Le Président de l'O.M.J. : Pierre Groux

Le Secrétaire de l'O.M.J.: Alessandro Paparella



Réunion du Comité Directeur de la C.O.M. - Confédération
Ornithologique Mondiale, tenue a Piacenza,
Italie le 29 Mars 2008

ANNEXE N. 7

Membres présents :

Salvatore Cirmi, Président Général
Bernardino Yeves Valero, Président Général Adjoint
Rolf Hofmann, Vice-président
Paulo Milheiro Maia, Vice-président
Ana Van Roelen-Janssen, Secrétaire Général
Christian Lemée, Trésorier Général
Carlos Ramôa, Secrétaire Général Adjoint
Gaston Van Limbergen, responsable C.R.O./C.O.M.P.E.
Gianluca Groppi, responsable Service Juridique COM

A 9.30, dans les installations de la FOI, le Président ouvre la séance avec l'information du courrier reçu.

- Le CD COM a analysé le numéro 3 de « Les Nouvelles » et la liste d'expositions Internationales publiée.
- Le responsable CRO/COMPE, Gaston Van Limbergen fait la livraison aux membres du CD COM d'une copie du Règlement CE 86/2008 et aussi un résumé de la situation mondiale concernant le virus H5N1.

Dans l'Ordre du Jour, le CD COM a analysé et décidé :

1- Propositions administratives

- Dans les Championnats du Monde, le comité organisateur devra prévoir deux salles séparées : une pour le CD COM et autre pour le CE OMJ, en vue des différents tâches de ces deux comités. Cette décision sera ajoutée au « Cahier des Charges des Mondiaux C.O.M »
- Tous les membres du CD COM devront avoir, pendant les Mondiaux, des tâches spécifiques et bien définis
- Le CD COM décide qu'à partir de ce moment la COM seulement offrira des diplômes de mérite à tous les éleveurs médailles aux mondiaux et pas les fanions. Tous les médaillés (or, argent et bronze) auront le droit à recevoir un diplôme de la COM.
- Le CD COM décide l'altération des règles de cotisation des Championnats Internationales COM. La nouvelle cotisation sera de 0,20 euros par oiseau jugé, avec un minimum de 500,00 euros.
- Les demandes des Championnats Internationales seront effectués, comme d'habitude, par l'entité nationale membre, jusqu'au 31 Décembre de l'année précédente, avec le paiement de 500,00 euros envoyé au Trésorier Général. Après les jugements, le Superviseur COM présent, fournira au Comité Organisateur une copie du rapport de l'exposition avec le montant final à envoyer au Trésorier Général.
- Le CD COM décide aussi qu'à partir de ce moment chaque Championnat Internationale COM recevra 8 médailles COM pour attribution aux éleveurs participants.
- Le CD décide la modification des « règles de répartition des tâches » :

2 - Nouvelles affiliations

- La COM a reçu une demande d'affiliation de la « Fédération Ornithologique Marocaine », avec siège social a Casablanca, Reine du Maroc.

3- Situation financière

Le CD COM, après une minutieuse analyse de la situation financière de la COM, décide de proposer des nouvelles règles et montants des cotisations COM et OMJ, et aussi sur des abonnement des « Nouvelles de la COM ».

Le CD COM décide la diminution du montant pour l'abonnement des « Nouvelles » pour 2009, que sera de 10,00 euros, avec l'objectif de augmenter le nombre d'abonnés et la circulation des « Nouvelles »

Une lettre sera envoyé a tous les pays-membres, en expliquant les raisons très fortes de ces décisions dans le plan financier.

A ce moment le président Général a suspendu la session pour le déjeuner.

A 14.30, dans la deuxième session, dans les salles du ClassHotel Piacenza, et déjà avec la présence des membres du CE OMJ :

- Pierre Groux, Président
- Gino Cortese, Vice-président
- Alessandro Paparella (F/O/P), Secrétaire
- Maurice Level (A/B/C)
- Roberto Rossi (D)
- Jean-Pierre Rotzetter (I/J/K/L/M/N)

et du Comité Organisateur du prochain Championnat du Monde, que se déroulera a Piacenza, Italie :

- Ernesto Barraja, Président du Comité
- Luigi Pezza, Directeur du Championnat
- Berto Raul, Secrétaire/Trésorier
- Mario Picco, Responsable de la logistique
- Giampietro Falaguasta, Responsable Serv. Vétérinaire
- Angelo Quaroni, Responsable montage
- Aldo Donati, Responsable technique
- Pietro Droghetti, Responsable encagement et décapement
- Antonio Esposito, Responsable stands et contrats.

La réunion a continué avec la présentation du Comité Organisateur du Mondial COM 2009, que sera organisée par la FOI à Piacenza, dans les salles du « Quartiere Fieristico Piacenza-Expo.

Dans cette partie de la réunion, le CD COM a accordé a des modification du « cahier des charges », a savoir :

- Le Mondial se déroulera à partir 16 Janvier, jusqu'au 25 Janvier 2009, avec 4 jours d'ouverture au public
- la liste de Sections et classes sera objet d'une étude par l'OMJ, et approuvé dans la prochaine réunion de Septembre
- Les examens OMJ dans le Mondial seront réalisés dans le Mercredi avant l'inauguration
- Le catalogue officiel devra, obligatoirement, inclure la rédaction de tous les détails en Français, langue officiel de la COM.



- Le Congrès OMJ se déroulera le Samedi soir
- Analyse des aspects financiers des Mondiaux
- La « Bourse d'Oiseaux » dans le Mondial devra être séparée de la zone d'exposition/compétition
- A partir du Mondial 2009, les convoyeurs étrangers pourront être présents dans les salles de jugement, seulement pour réaliser les fonctions attribuées para le Comité Organisateur.
- Le droit d'inscription des oiseaux sera de 8,00 par oiseau plus 1,00 euro assurance. Le catalogue obligatoire 12,00 euros.
- Le « Cahier des Charges », complétée avec ses décisions, sera signée par le CD COM et le Comité Organisateur dans la prochaine réunion de Septembre

Après ces décisions, le CD COM, le CE OMJ et le Comité Organisateur ont visité les installations de Piacenza Expo, local de réalisation du Mondial et aussi les Hôtels etc..

De nouveau dans les installations de la FOI, le CD COM

a continué sa réunion, en suivant l'ordre du jour.

3 - Réunion avec les Pays de la Méditerranée à Malta

- Le CD COM a décidé d'accepter l'invitation et réaliser une réunion avec les Pays du Méditerranée a Malta, en Mai.

4 - Modification du Statut

- Le Président Général a délivrée aux membres du CD COM une proposition de révision du « Statut COM » et du « Règlement Intérieur COM », en demandant aux autres membres du CD COM ces opinions et propositions jusqu'à fin Avril.

Le Président a levée la séance à 19 heures, en remerciant tous les personnes présents. Le CD COM remercie a la FOI sa collaboration dans ces jours et la réception donné aux membres du CD COM et CE OMJ.

Le Président-Général,
Le Secrétaire-général,

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur de la C.O.M. - Confédération Ornithologique Mondiale, tenue a Malta, le 17 mai 2008

ANNEXE N. 8

Membres présents :

Salvatore Cirmi, Président Général
Bernardino Yeves Valero, Président Général Adjoint
Rolf Hofmann, Vice-président
Paulo Milheiro Maia, Vice-président
Ana Van Roelen-Janssen, Secrétaire Général
Christian Lemée, Trésorier Général
Carlos Ramôa, Secrétaire Général Adjoint

A 18.30, dans une salle de l'hotel TOPAZE a Bugibba, Malta, le Président général de la COM Salvatore Cirmi ouvre la séance, avec l'information du courrier reçu et envoyé: Lettres de la COM-Espagne et COM-Allemagne.

De suite le CD-COM a décidé de faire une réunion avec le Comité Hasselt 2008, pour discuter et finaliser des questions financières du mondial. La délégation de la COM sera composée du Président-général, la Secrétaire Général et le Trésorier-General

Le CD COM a fixé les dates et le calendrier pour la prochaine réunion de Septembre a Palermo (Italie)

Le Président a levée la séance à 19.30 heures, en remerciant tous les membres présents.

Le Président-Général,
Le Secrétaire-général,

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur de la C.O.M. - Confédération Ornithologique Mondiale, tenue a Palermo, Italie, le 13 et 14 septembre 2008

ANNEXE N. 9

Salvatore Cirmi, Bernardino Yeves Valero, Rolf

Hofmann, Paulo Milheiro Maia, Ana Van Roelen-

Janssen, Christian Lemée, Carlos Ramôa, Gaston

Van Limbergen,



C.O.M.P.E./C.R.O.
Information importante pour le Mondial 2009

ANNEXE N. 10

Autorisation à la participation au Mondial pour les pays en dehors de l'Union européenne.

Le texte du Règlement de l'Union Européenne pour le Mondial est prêt. Les pays membres de l'Union européenne ont toutefois la possibilité d'y ajouter une modification et le pays organisateur du Mondial (Italie) doit donner son accord. Par conséquent, le texte ci-dessous n'est qu'une directive provisoire. Importation d'oiseaux en provenance des pays en dehors de l'Union européenne (dénommés tiers-pays) **RÈGLEMENT (CE) No 318/2008 DE LA COMMISSION du 31 mars 2008 modifiant le règlement (CE) no 338/97 du Conseil relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce):**

Obligations pour les convoyeurs des oiseaux en provenance des pays en dehors de l'Union européenne





57°



CAMPIONATO MONDIALE DI ORNITOLOGIA



PIACENZA

16-25 gennaio 2009



Quartiere Fieristico Piacenza – Expo Località Le Mose SS. 10 – PIACENZA



Regione Emilia-Romagna



Provincia



Comune



Associazione AOP



Raggruppamento EMI



Confederalati